

ETUDE SUR L'HEBERGEMENT TEMPORAIRE A DESTINATION DES PERSONNES ÂGÉES EN REGION PAYS DE LA LOIRE

Présentation des principaux résultats – 08 juin 2022

Une étude réalisée par Sara Painter (chargée d'études au CREA I Pays de la Loire), avec le soutien de Marie-Catherine Gueguen (stagiaire au CREA I PdL) et financée par l'ARS Pays de la Loire

Avertissement : les données et les préconisations présentées ci-après sont formulées par le CREA I Pays de la Loire. Elles n'engagent pas l'ARS Pays de la Loire.

Plan de la présentation

- Cadrage de l'étude: contexte, objectifs et méthodologie
- Répartition de l'offre en HT
- Principaux résultats des enquêtes menées

Plan de la présentation

- **Cadrage de l'étude: contexte, objectifs et méthodologie**
- Répartition de l'offre en HT
- Principaux résultats des enquêtes menées

(circulaire DGCS/SD3A n°2011-444 du 29 novembre 2011)

L'HT = accueillir sur une durée max. de 90 jours

- Des personnes âgées atteintes de la maladie d'Alzheimer ou d'une maladie apparentée
- Des personnes âgées en perte d'autonomie physique
- Ou (de manière plus marginale) des personnes âgées autonomes isolées.

Une réponse dans le cas :

- D'un besoin de répit de l'aidant dans le cadre du maintien à domicile
- D'une étape dans le parcours de la PA dans le cadre de situation d'urgence (ex: un retour d'hospitalisation)
- De la préparation progressive de l'entrée en EHPAD
- D'une situation d'isolement
- D'un besoin d'hébergement lors de travaux dans le logement

Proposé par un EHPAD ou une structure d'HT

- **La consolidation de l'offre en accueil temporaire = grande orientation du Cadre national d'orientation du répit publié par la DGCS et la CNSA le 19 mars 2021**
- **Région : réaliser un état des lieux de l'offre d'AJ et d'HT pour mieux identifier ce qui existe et cibler les priorités**

Objectifs



- **Permettre une meilleure compréhension du fonctionnement de ces deux modes d'accueil (AJ et HT) et du profil des personnes accueillies**
- **Identifier les freins et facteurs de réussite, afin de disposer des éléments de réflexion nécessaires pour mener une stratégie efficiente de cette offre sur les territoires.**

Méthodologie: Croisement de plusieurs enquêtes menées entre septembre 2021 et janvier 2022

Questionnaire auprès des établissements

Tableau 1 : Taux de réponse des établissements proposant de l’HT par département

	44	49	53	72	85	Total
NB de places d'HT autorisées	316	234	125	131	261	1067
NB d'établissement proposant de l'HT	85	40	36	38	68	267
NB d'établissements répondants	21	17	6	15	22	81
Taux de réponse à l'enquête	25 %	43 %	17 %	39 %	32 %	30 %

Sources : Répertoire FINESS, extraction 2021 ; Enquête établissements CREAL 2021

Entretiens auprès des services des 5 départements et de 2 asso Fr Alzheimer

Questionnaire auprès des aidants
(48 réponses)

Questionnaire auprès des partenaires
(51 réponses)

Plan de la présentation

- Cadrage de l'étude: contexte, objectifs et méthodologie
- **Répartition de l'offre en HT**
- Principaux résultats des enquêtes menées

TAUX D'EQUIPEMENT EN PLACES D'HT

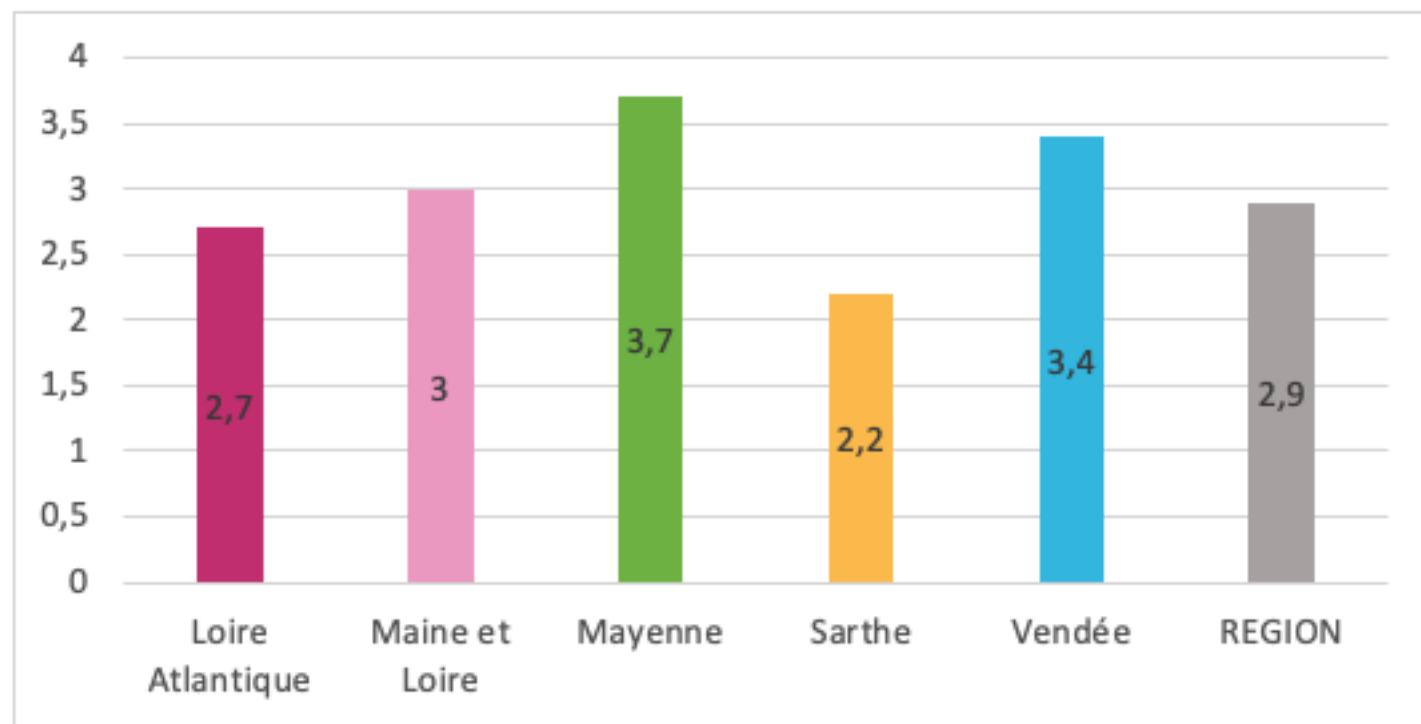
Un taux d'équipement variable selon les départements

Graphique 1 : Nombre de places d'HT autorisées pour 1000 habitants de 75 ans ou plus

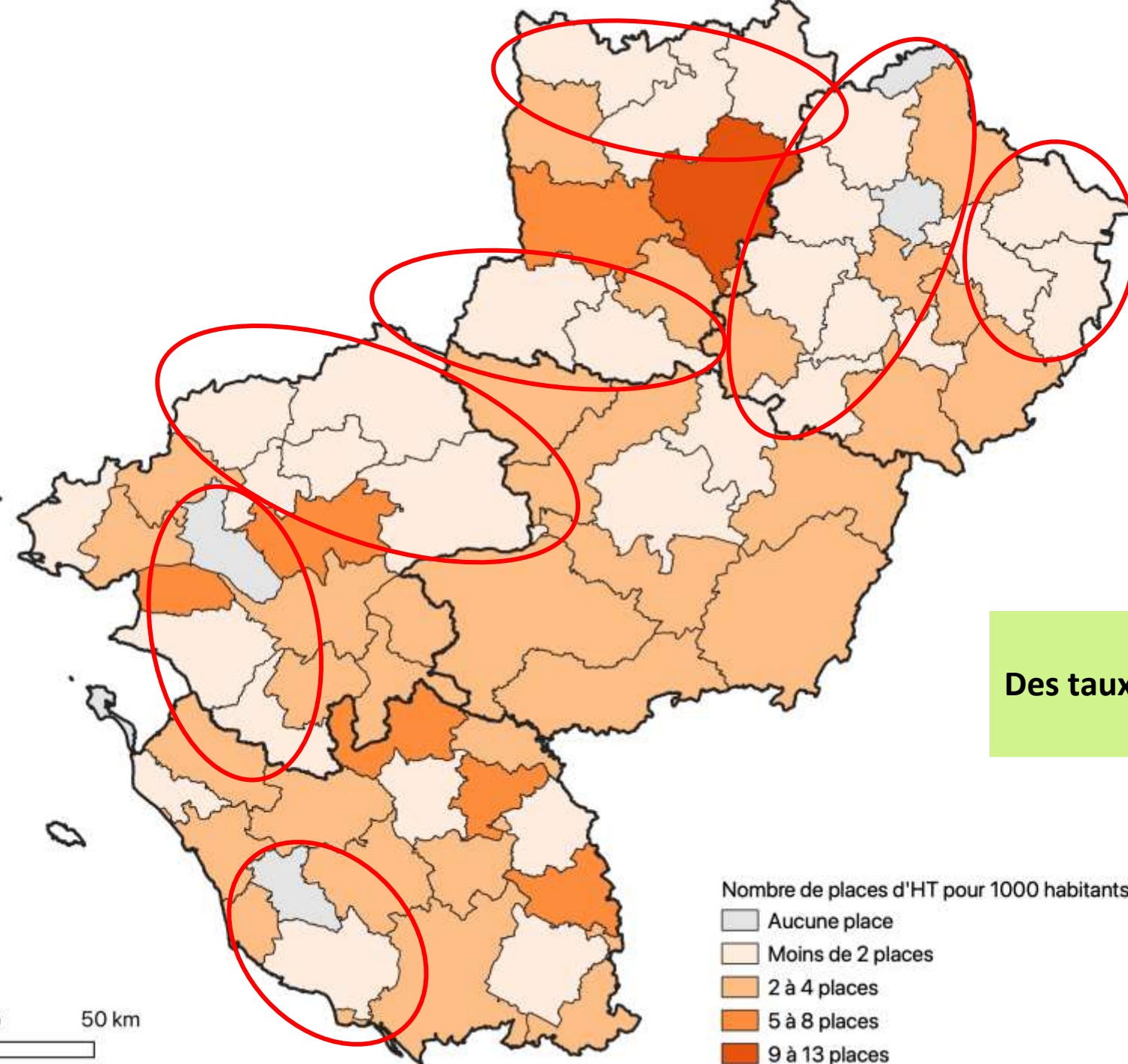
267 structures proposant de l'HT en PDL

1067 places autorisées

2,9 places pour 1000 hab 75 ans ou +



Source : Répertoire FINESS, extraction 2021 ; INSEE



**Enjeu autour de l'amélioration de
l'accessibilité géographique des HT**

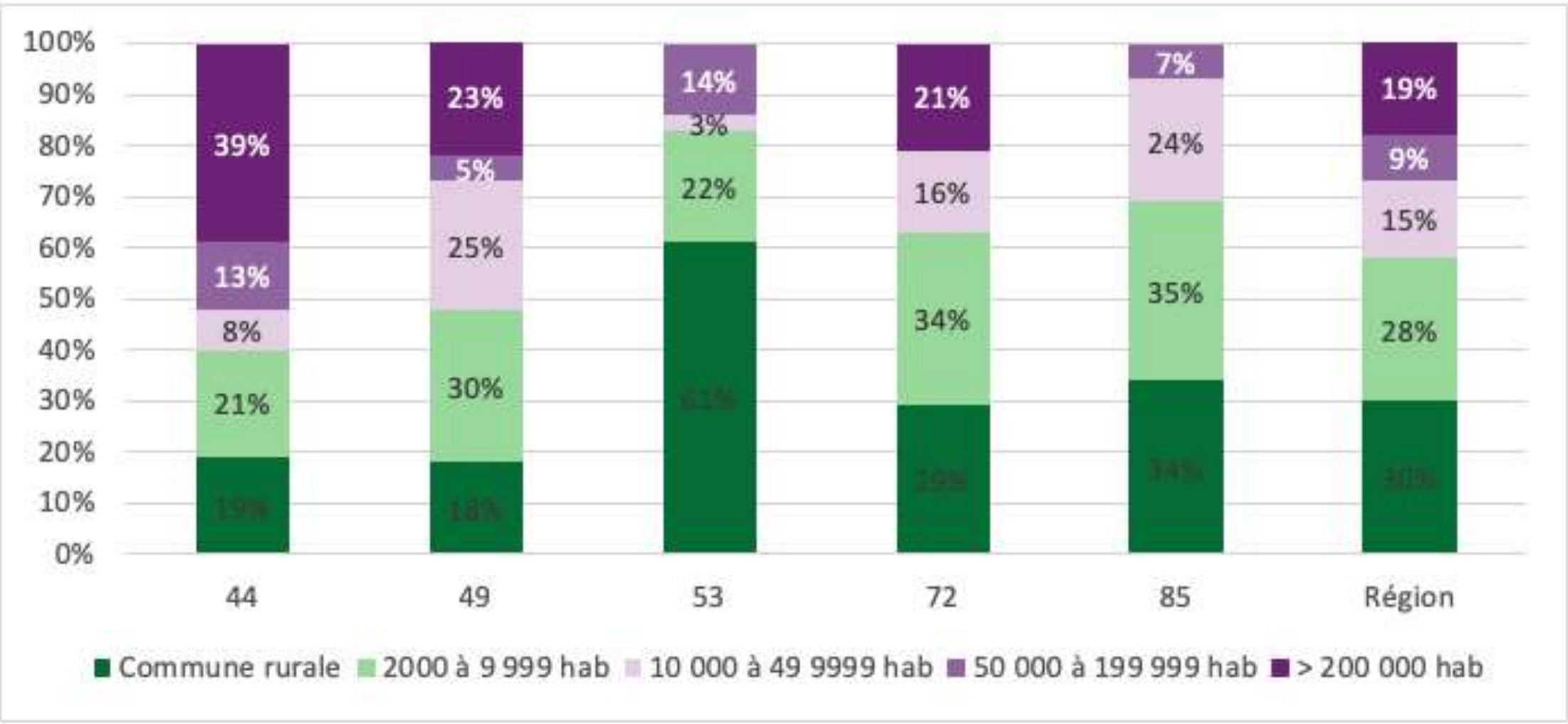
Des taux d'équipement très variables selon les EPCI

Nombre de places d'HT pour 1000 habitants de 75 ans ou plus par EPCI

- Aucune place
- Moins de 2 places
- 2 à 4 places
- 5 à 8 places
- 9 à 13 places

REPARTITION GEOGRAPHIQUE DES ETABLISSEMENTS AYANT DES PLACES D'HT

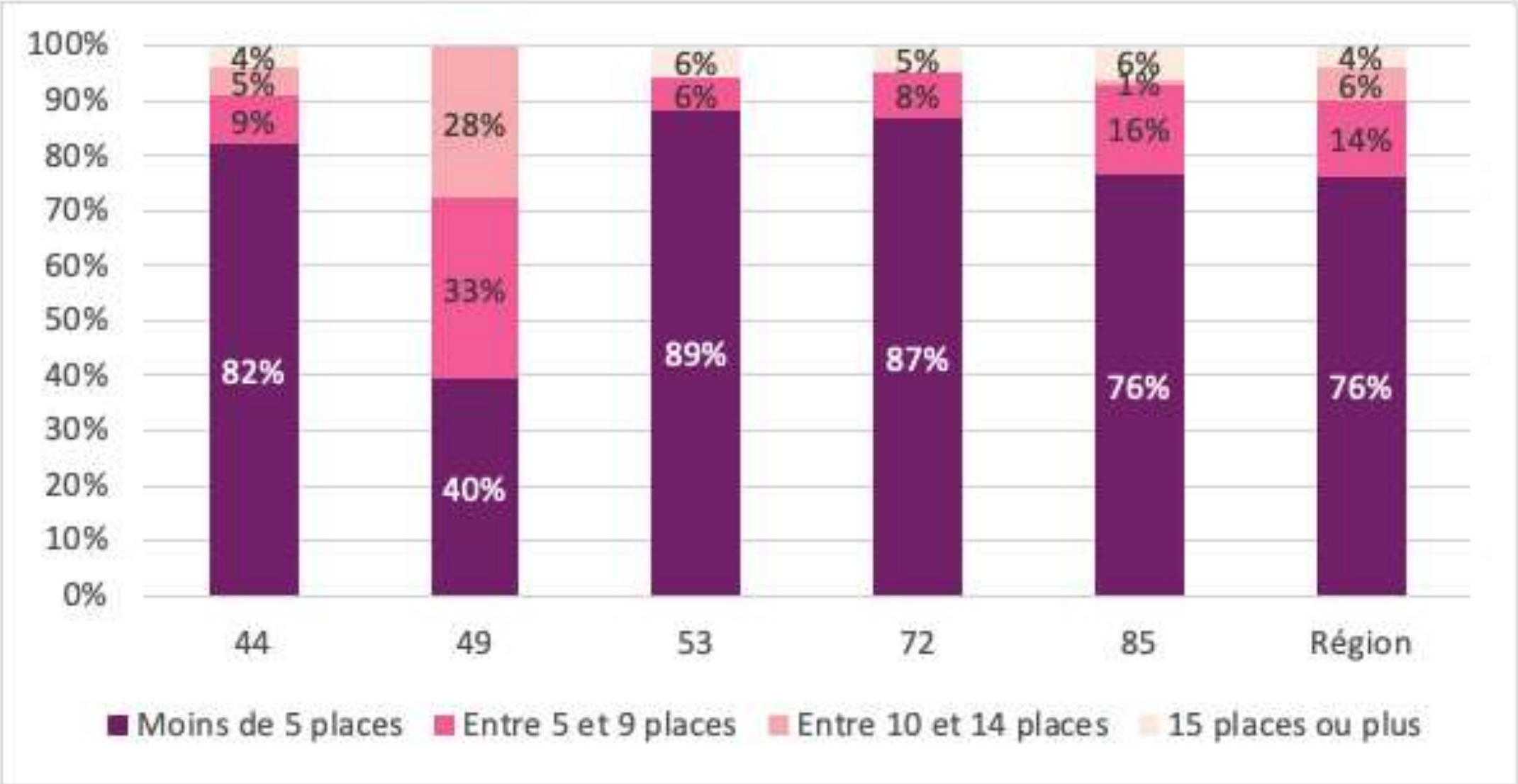
Graphique 2 : Répartition par taille d'unité urbaine du lieu d'implantation des structures ayant des places autorisées d'HT



Source : Répertoire FINESS, extraction 2021 ; INSEE

CAPACITE D'ACCUEIL DES ETABLISSEMENTS (en places d'HT)

Graphique 4 : Répartition des établissements ayant des places autorisées d'HT selon la capacité d'accueil



Sources : Répertoire FINESS, extraction 2021.

Capacité moyenne en PDL = 4 places

La question des seuils capacitaires minimaux

Enjeu : équilibre à trouver entre concentration et saupoudrage des places

=> Des stratégies différentes selon les CD

Logique de regroupement des places : associée à l'idée d'une organisation + efficace, meilleure qualité d'accompagnement grâce à un personnel dédié, une « véritable organisation », un « vrai projet de service »

Mais... ne s'accompagne pas toujours d'une appropriation du projet par l'équipe.

+ une réponse pas toujours adaptée aux territoires, notamment ruraux

= quelle prise en compte des spécificités des territoires si réponse standardisée ?

Logique de diffusion des places: permettrait de mieux répondre aux besoins locaux, démarche de proximité.

Mais... risque que l'attention soit moins personnalisée, que les résidents temporaires soient « noyés » parmi les résidents permanents, projet de retour au domicile moins travaillé



Importance à tenir compte des spécificités des territoire + besoin de proximité

Pouvoir explorer, mettre en place d'autres logiques de structuration de l'offre (ex: mutualisation des places)

Plan de la présentation

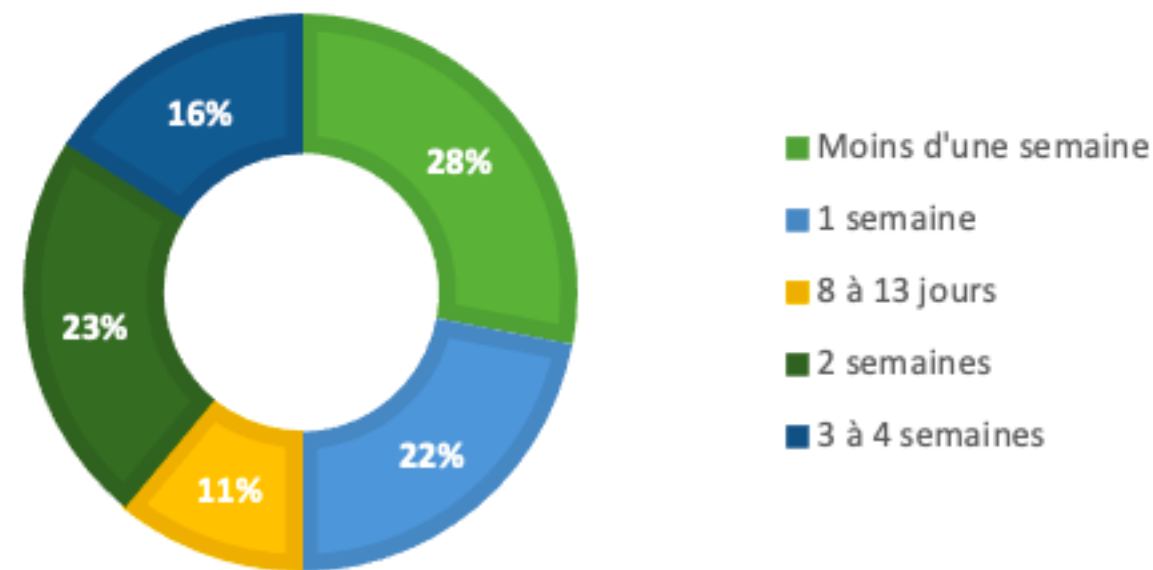
- Cadrage de l'étude: contexte, objectifs et méthodologie
- Répartition de l'offre en HT
- **Principaux résultats des enquêtes menées**

Principaux résultats des enquêtes menées

- **La durée des séjours**

Durées minimale et maximale

Durée minimale de séjour imposée



81 % des répondants fixent une durée minimale de séjour
=> 11 jours en moyenne mais variations importantes selon les établissements

94 % des répondants imposent une durée maximale de séjour

- ⇒ Souvent fixée à 3 mois (circulaire)
- ⇒ Une dizaine d'établissements autorisent les séjours + longs (2 x 3 mois)
- ⇒ Quelques-uns limitent à moins de 3 mois (1 à 2 mois)

Durées minimale et maximale

59 % de répondants sollicités pour des séjours ne correspondant pas aux durées proposées

Les sollicitations concernent des séjours courts (moins d'une semaine), séjours d'une nuit et séjours > 3 mois.

Une majorité de répondants pas en mesure de répondre favorablement.

Séjours courts:

Contraintes d'organisation, lourdeur administrative, charge de réorganisation
+ contexte difficile (manque de personnel, recrutement...)

Certains interrogent la pertinence des séjours courts pour les personnes et les aidants (bouleversements, difficultés d'adaptation, risques de rupture avec les repères du quotidien)

Séjours longs:

Concernent plutôt des personnes en attente d'un hébergement permanent ou pour qui le retour à domicile n'est plus possible car dégradation de l'état de santé de l'aidant



Enjeu autour de la diversification des modalités d'accueil

Manque d'adéquation entre les besoins des personnes et des familles VS conditions de séjour proposées

Publics et besoins de + en + hétérogènes

=> Proposer des modalités d'accueil temporaire + souples, + flexibles et + diversifiées pour inscrire davantage l'HT dans une logique de parcours de vie

Principaux résultats des enquêtes menées

- La durée des séjours
- **L'admission**

Des critères d'admission plutôt axés sur l'état de dépendance et/ou le projet de la personne

Degré de dépendance : il importe que les besoins de la personne puissent être compatibles avec les possibilités d'accueil de la structure

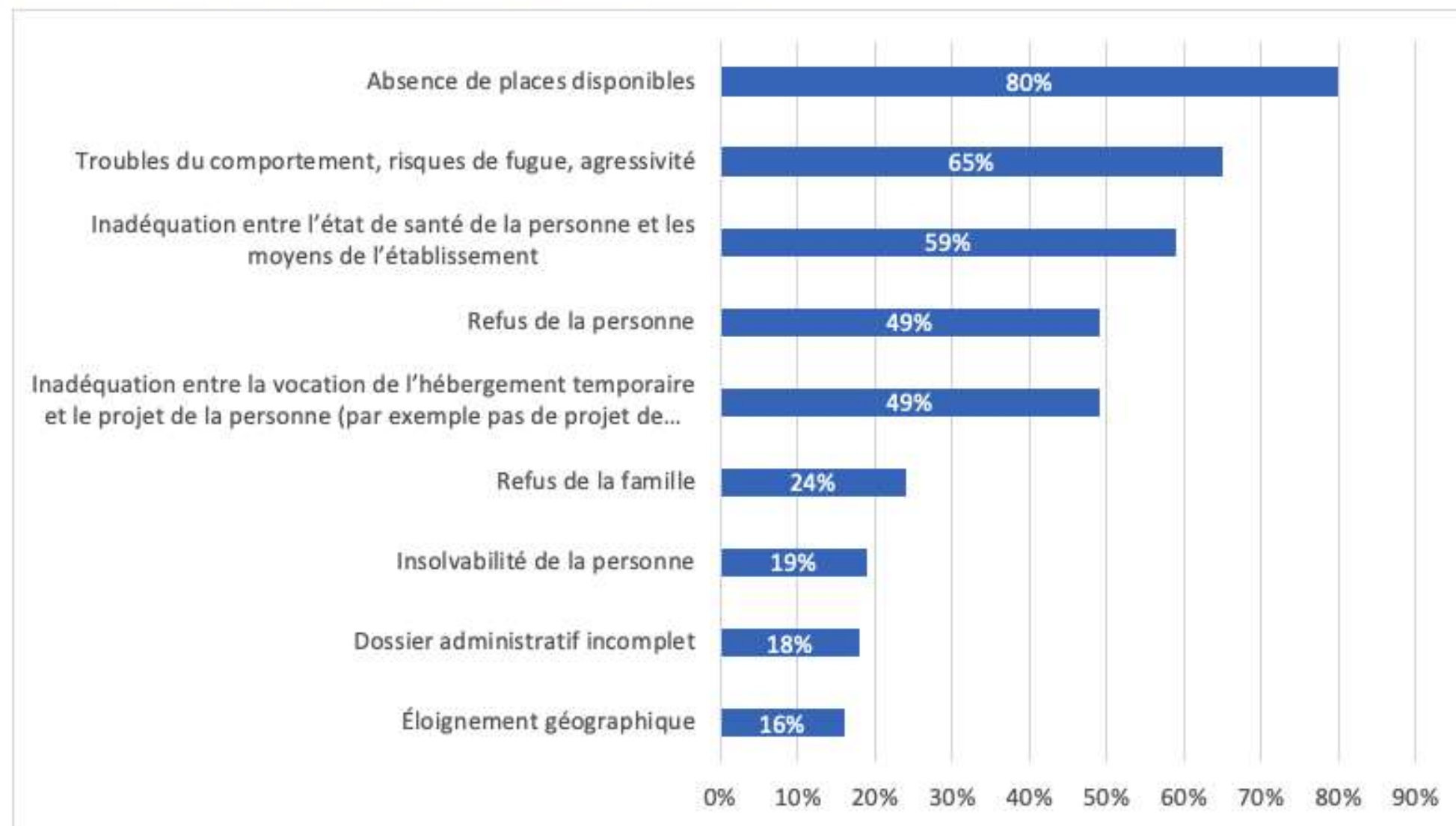
Exit: troubles du comportement, état médical insuffisamment stabilisé...

Adéquation entre le projet de la personne et les missions de l'HT

+ Age, disponibilité des places, urgence, consentement, solvabilité, complétude du dossier...

Principaux motifs de refus d'inscription

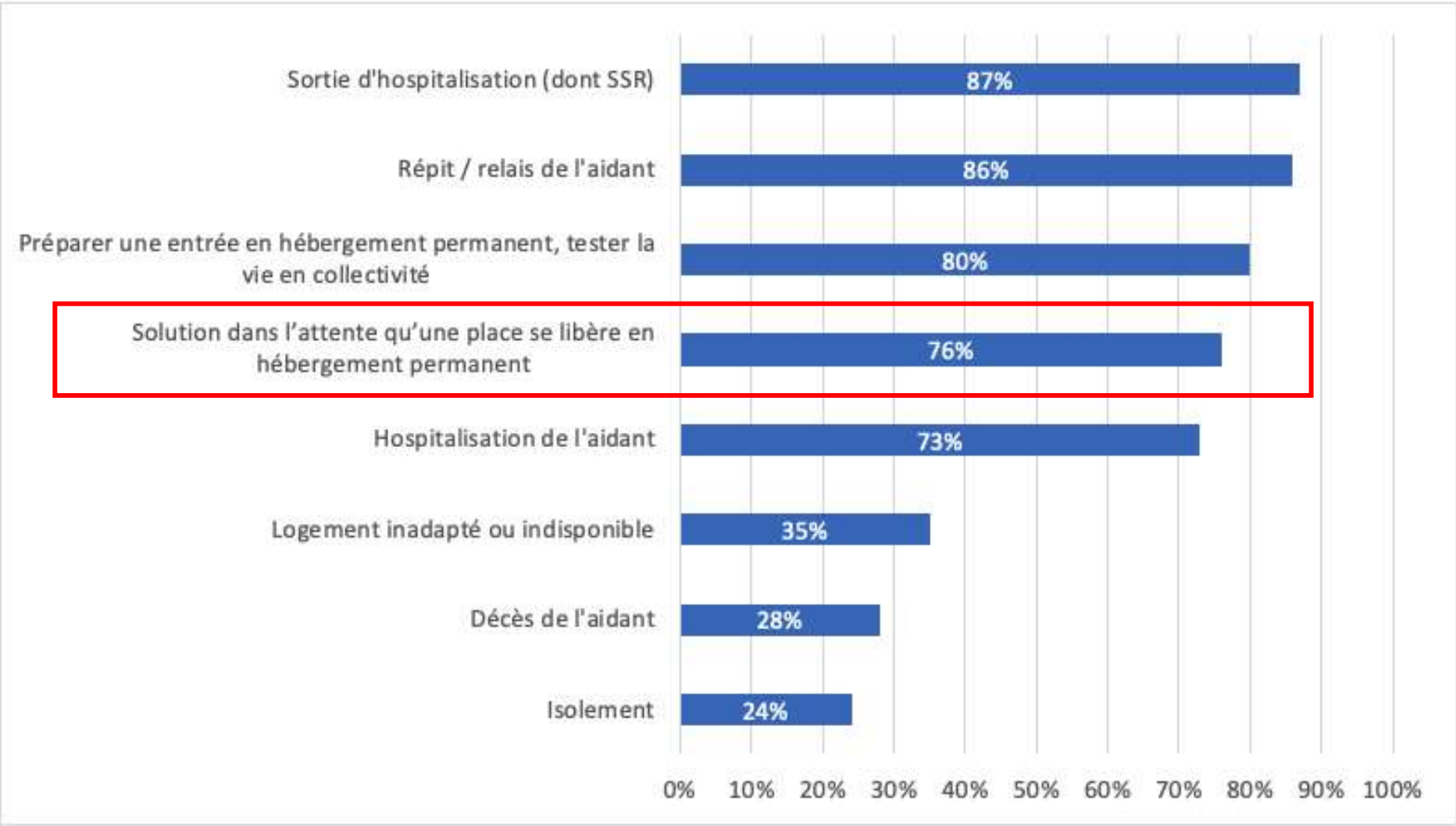
Graphique 6 : Motifs de refus d'inscription à l'HT les plus fréquents



Sources : Enquête établissements, CREAI 2021

Principaux motifs de recours à l'HT

Graphique 7 : Principaux motifs de recours à l'HT



Une diversité des principaux motifs de recours, à l'image de la pluralité des objectifs de l'HT.

Sources : Enquête établissements, CREA 2021

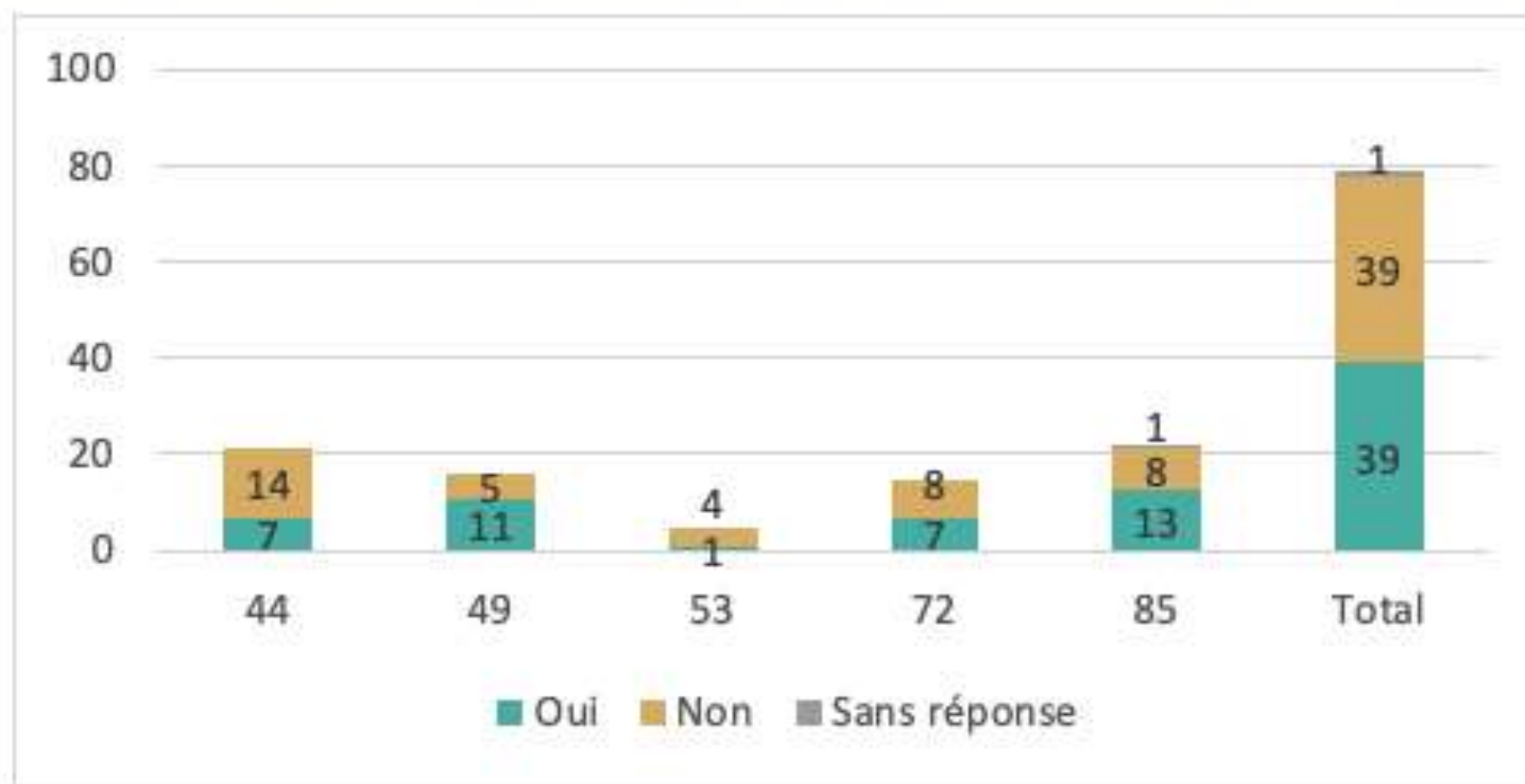
CD soulignent la pertinence du dispositif de solvabilisation des places d'HT en sortie d'hospitalisation

Mais 2 critiques ont été formulées:

- Manque d'information et de communication sur le dispositif
- Risque de priorisation des personnes sortant d'hospitalisation pour accéder à l'HT, au détriment des personnes venant du domicile

Une liste d'attente pour un répondant sur deux

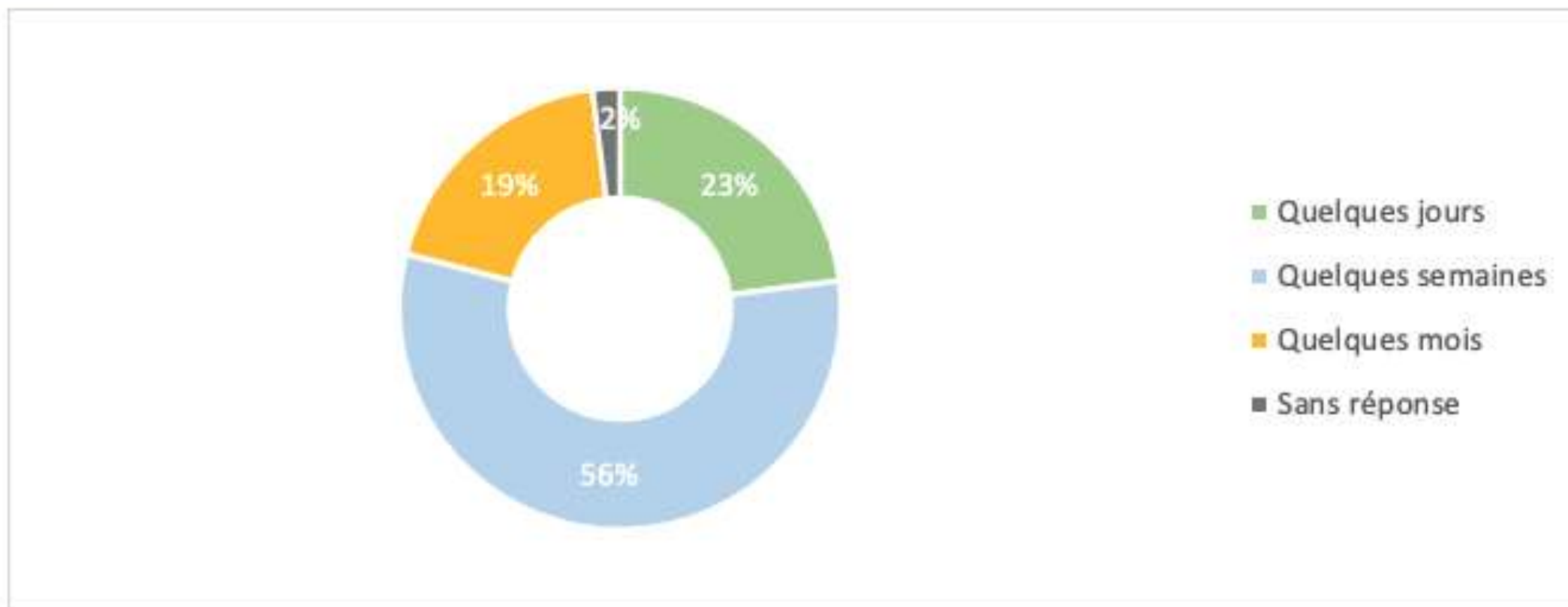
Graphique 8 : Nombre de répondants déclarant avoir une liste d'attente pour l'HT au moment de l'enquête



Sources : Enquête établissements, CREAM 2021

Temps d'attente entre l'inscription et l'admission

Graphique 9 : Quel a été le temps d'attente entre le moment où la demande d'inscription en HT a été déposée et l'admission de votre proche ?



Sources : Enquête aidants, CREAL 2021

Quelques remarques sur les motifs de non-recours

Sur 190 aidants ayant répondu à l'enquête (AJ et HT) :

⇒ 142 déclarent que leur proche n'a pas fait de séjour d'HT ces 3 dernières années

⇒ Sur ces 142 aidants, 127 ont précisé les raisons de non-recours à l'HT

5 raisons évoquées par au moins un quart de ces 127 répondants:

- Mon proche ne souhaite pas y aller (39 %)
- Mon proche risquerait de perdre ses repères (36 %)
- Mon proche n'en a pas besoin (32 %)
- Confier mon proche à une structure est stressant et/ou difficile (28 %)
- Le coût est trop élevé (28 %)

➔ Révèle les craintes, voire la culpabilité que peuvent vivre les aidants

« Je m'y résoudrai quand j'aurai un problème de santé m'y obligeant, ou quand l'état de mon proche s'aggravant, je ne pourrais plus assumer » (aidant)

« Je n'ai pas encore passé cette étape » (aidant)

Principaux résultats des enquêtes menées

- La durée des séjours
- L'admission
- **Les résidents de l'HT**

Les personnes accueillies en 2019

Âge moyen: 85,6 ans

Seuls 5 établissements ont accueilli des personnes de moins de 60 ans

Maladie d'Alzheimer ou apparentée = 1/3 des personnes accueillies par 43 établissements répondants

Maladie de Parkinson: 5,4 % des personnes accueillies en 2019

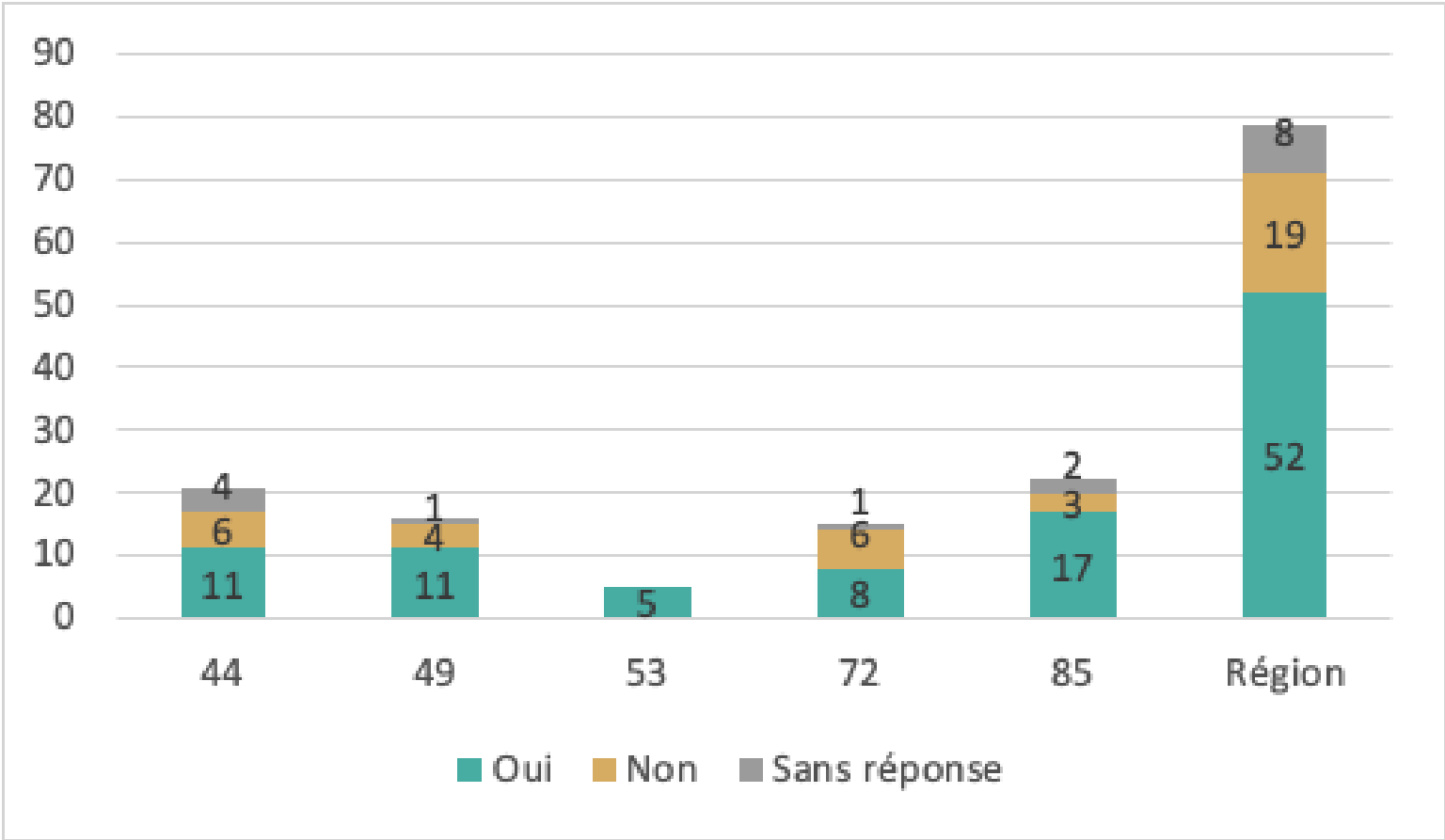
GIR 3 ou 4 = 54 % des personnes accueillies en 2019

GIR 1 ou 2 = 32 %

GIR 5 ou 6 = 14 %

Une majorité de répondants déclarent des difficultés à accueillir certains publics

Graphique 10 : Nombre de répondants déclarant rencontrer des difficultés à accueillir certains publics, par département



Sources : Enquête établissements, CREAL 2021

Profils des personnes pour lesquelles l'accueil est jugé difficile par les établissements

- Personnes désorientées, déambulantes, présentant des risques de fugue
- Personnes ayant des troubles psychiatriques, et/ou du comportement
- Malades d'Alzheimer
- Personnes requérant des soins trop lourds
- Malades jeunes, adultes handicapés

Conditions matérielles, locaux, ressources humaines insuffisantes ou inadaptées pour garantir un accueil adapté et sécurisé pour ces publics.



Enjeu autour de l'accessibilité de l'HT pour les publics ayant des besoins spécifiques
Difficultés d'accès et d'accueil rapportés par les aidants, les établissements, les partenaires et les CD
Nécessite un personnel dédié formé et en nombre suffisant, des locaux adaptés

Principaux résultats des enquêtes menées

- La durée des séjours
- L'admission
- Les résidents de l'HT
- **Les locaux**

Des chambres dédiées ou volantes, majoritairement situées en unité ouverte

53 % des établissements ont des chambres spécifiquement dédiées à l'HT (fixe et identifiée)

46 % ont des chambres volantes (càd déplacées selon les besoins)

94 % des répondants ont des places d'HT situées en unité ouverte

29 % ont des places en unité fermée

Plusieurs répondants soulignent que l'absence de places en unité fermée = contrainte à l'accueil de personnes déambulantes ou présentant des troubles du comportement

Des locaux parfois inadaptés et/ou insuffisamment équipés

81 % des répondants estiment que les locaux sont adaptés aux besoins des personnes accueillies
15 % déclarent qu'ils ne le sont pas.

Les difficultés concernent: manque d'adaptation aux personnes déambulantes et/ou ayant des troubles du comportement, des chambres insuffisamment équipées ou accessibles pour accueillir des personnes dépendantes, ou encore le manque de convivialité



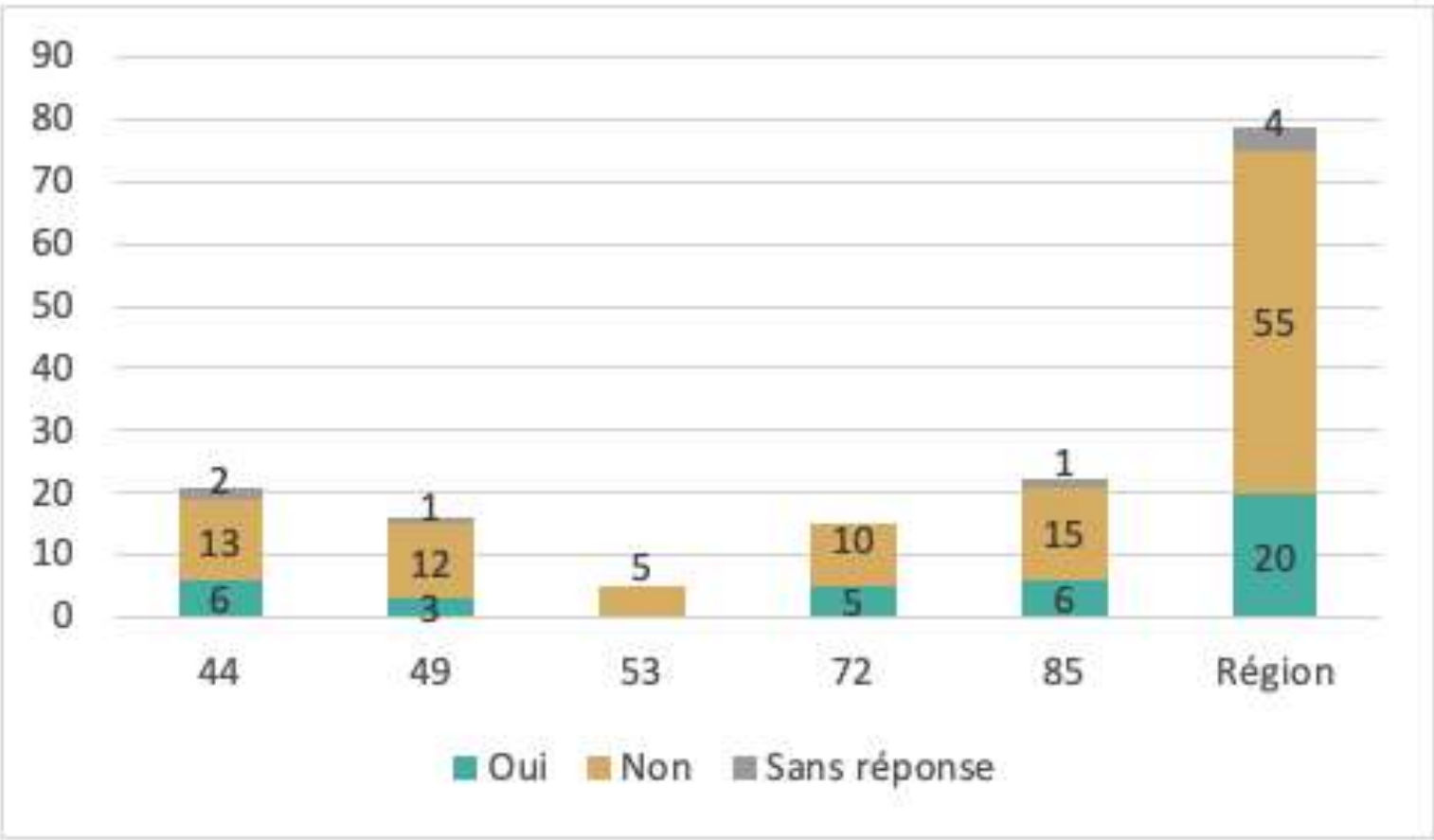
La mise en œuvre d'un projet d'HT doit s'accompagner d'une réflexion architecturale (localisation des places).
Les locaux doivent répondre aux besoins des personnes et assurer un accueil sécurisé, fonctionnel.
Réflexion à mener sur les conditions d'accueil pour les personnes présentant des troubles du comportement

Principaux résultats des enquêtes menées

- La durée des séjours
- L'admission
- Les résidents de l'HT
- Les locaux
- **Des pratiques très disparates autour du PPA**

Un quart des répondants déclarent rédiger systématiquement un PPA

Graphique 11 : Nombre de répondants rédigeant systématiquement un PPA pour chaque personne accueillie en HT

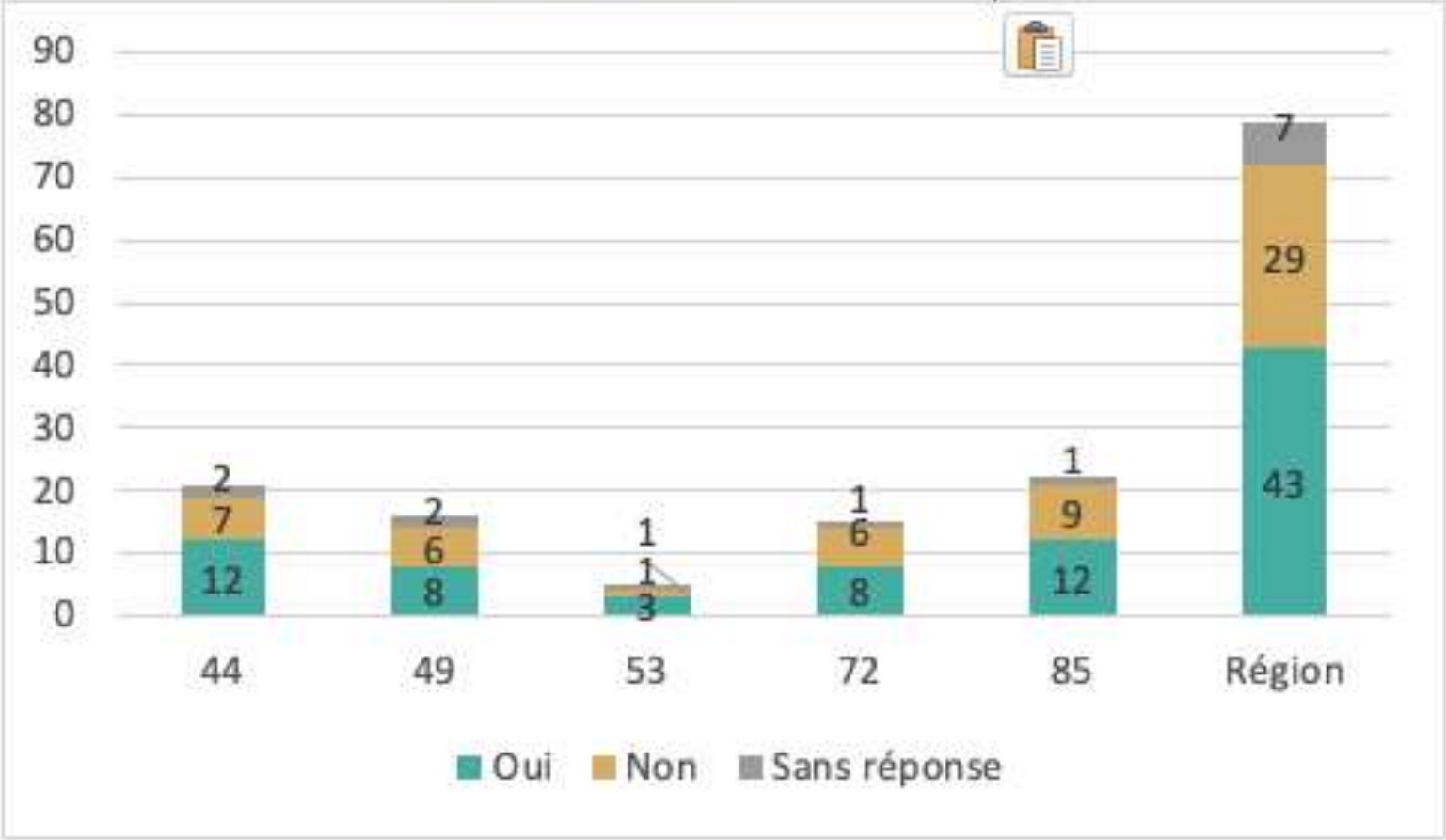


Sources : Enquête établissements, CREAL 2021

« Mettre en place un **projet individualisé** avec les soins et l'accompagnement nécessaires au sein de la structure et de veiller à préserver l'autonomie de la personne âgée, soit pour préparer le retour à domicile, soit pour préparer à une entrée en EHPAD » (circulaire 2011)

Des avis divergents, voire antagonistes concernant la pertinence du PPA dans le cadre de l'HT

Graphique 12 : La rédaction d'un projet personnalisé d'accompagnement vous semble-t-elle pertinente dans le cadre d'un séjour en hébergement temporaire ?



Sources : Enquête établissements, CREA 2021

Des avis divergents, voire antagonistes concernant la pertinence du PPA dans le cadre de l'HT

Pour 33 répondants, la pertinence du PPA dépend de la durée du séjour

Quand < 1 mois, PPA perçu comme une contrainte.

Pas le temps de connaître suffisamment la personne.

Difficile de réaliser les objectifs d'un PPA dans un temps si court.

« Au sein des structures pratiquant partiellement l'HT, une possibilité de décalage entre le sur-mesure personnalisé – nécessitant une grande réactivité des équipes et une forte interaction avec l'environnement extérieure de la personne – et les pratiques habituelles de l'accompagnement en hébergement permanent » (État des lieux et préconisation sur l'HT, CNSA, 2011 : 5).

HT => par définition, une période courte dans le parcours de vie

≠ protocoles, pratiques d'accompagnement habituellement mobilisés dans le cadre de l'hébergement au long court

- ➔ Activité requérant une forte réactivité et souplesse pour adapter rapidement les modalités d'accueil et d'accompagnement aux besoins et profils des personnes
- ➔ Requiert du temps et des moyens
- ➔ Ouverture sur l'extérieur, notamment coordination avec les acteurs du domicile et du sanitaire indispensable (en amont, aval et pendant le séjour)

Des avis divergents, voire antagonistes concernant la pertinence du PPA dans le cadre de l'HT

28 répondants estiment au contraire que le PPA est pertinent:

Outil au service du parcours de la personne, contribuant à la construction et à la préparation du projet de sortie (domicile ou établissement)

Permet de mieux tenir compte des besoins de chaque personne, mieux connaître ses habitudes de vie.

Mais les répondants insistent aussi sur le manque de moyens et de temps entravant l'élaboration et la formalisation du PPA.

Des avis divergents, voire antagonistes concernant la pertinence du PPA dans le cadre de l'HT



Enquête révèle des pratiques et des conceptions très disparates autour du PPA dans le cadre de l'HT.

Interrogation autour du degré de formalisation de l'accompagnement proposé aux résidents temporaires et aux familles.

Travail d'appropriation de l'outil par les équipes

Rappel qu'il faut du temps pour l'élaborer.

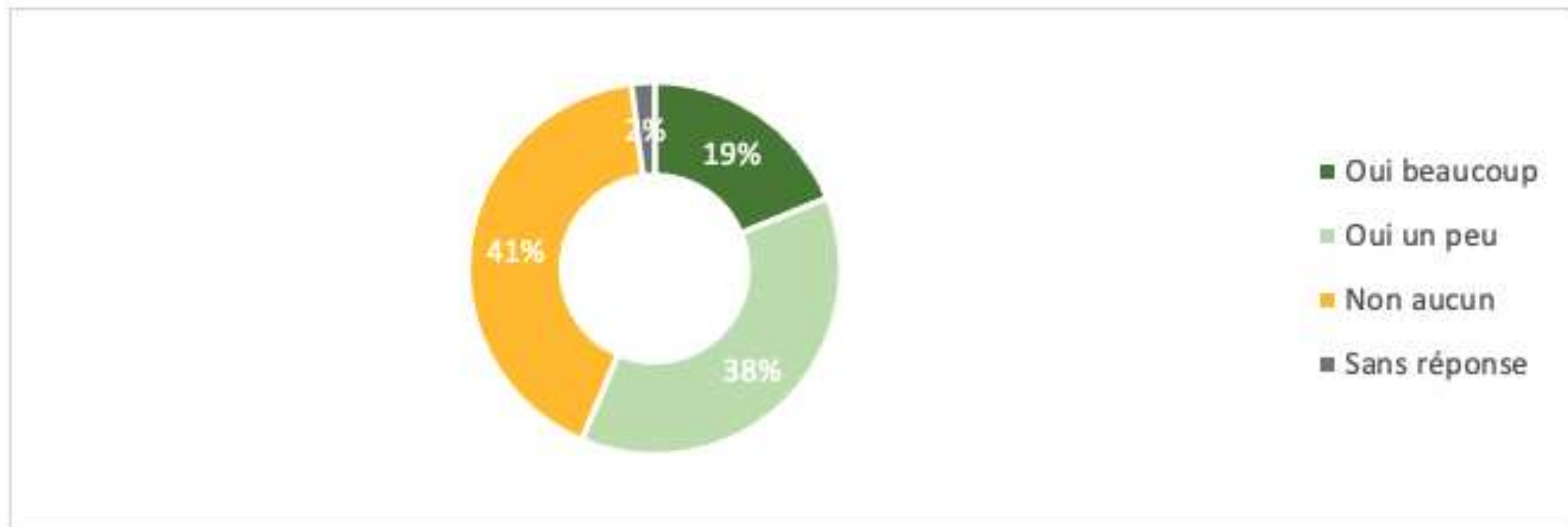
Pas juste une contrainte ou une formalité administrative

Principaux résultats des enquêtes menées

- La durée des séjours
- L'admission
- Les résidents de l'HT
- Les locaux
- Des pratiques très disparates autour du PPA
- **Les effets de l'HT sur les personnes, du point de vue des aidants**

57 % des aidants estiment que l'HT a eu des effets positifs sur leur proche

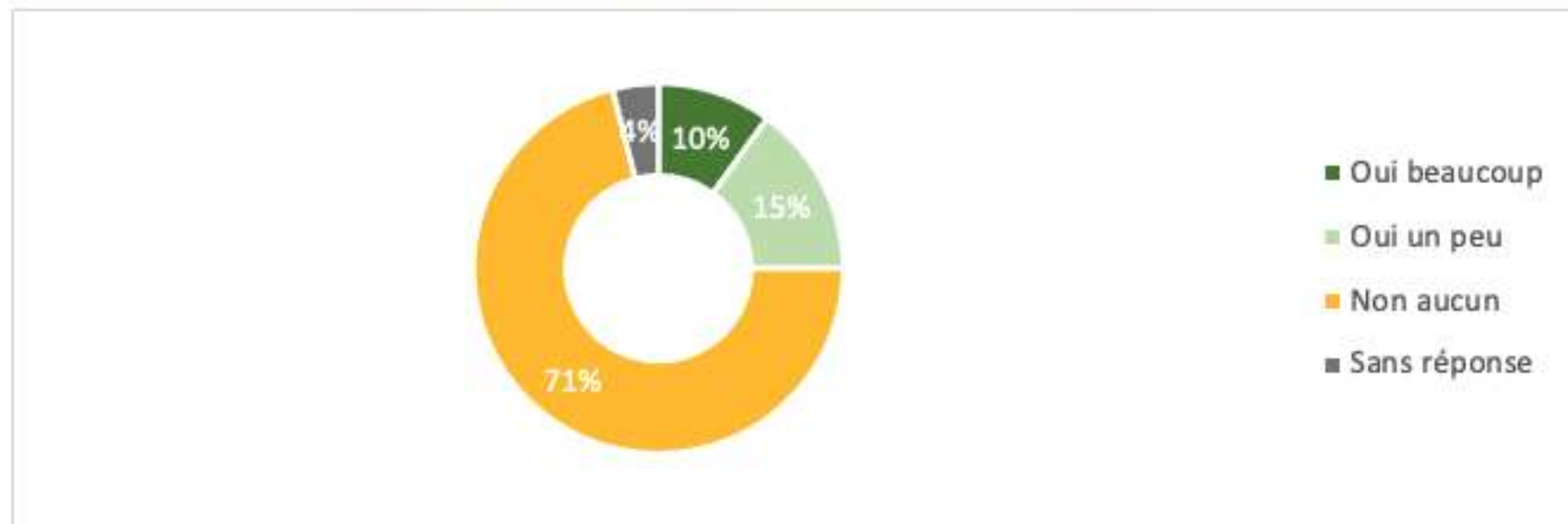
Graphique 13 : L'HT a-t-il eu des effets positifs sur votre proche ?



Sources : Enquête aidants CREAL 2021

Un quart des aidants estiment que l'HT a eu des effets négatifs sur leur proche

Graphique 14 : L'HT a-t-il eu des effets négatifs sur votre proche ?



Sources : Enquête aidants CREAL 2021

Commentaires des aidants

Un tiers des aidants estiment que les activités proposées pendant le séjour devraient être améliorées

« il semble indispensable d'augmenter l'effectif du personnel pour qu'il y ait des activités proposées aux malades »
(aidant)

Plusieurs aidants souhaitent que les personnes soient + incitées à participer, de manière + personnalisée

Mise en avant du manque d'accompagnement individualisé, associé selon les aidants au manque de personnel



Interrogation sur la manière dont les résidents temporaires sont intégrés à la vie collective de la structure et à l'extérieur (articulation avec d'autres partenaires)

Il importe que ces questions soient abordées, pour ne pas que l'HT ne soit uniquement envisagé dans une logique de qualité de soins => cf qualité de vie aussi.

Important de proposer un lieu de vie, même temporaire.

Qualité de l'accompagnement, stimulation de la personne pdt le séjour = important car mission de l'HT =

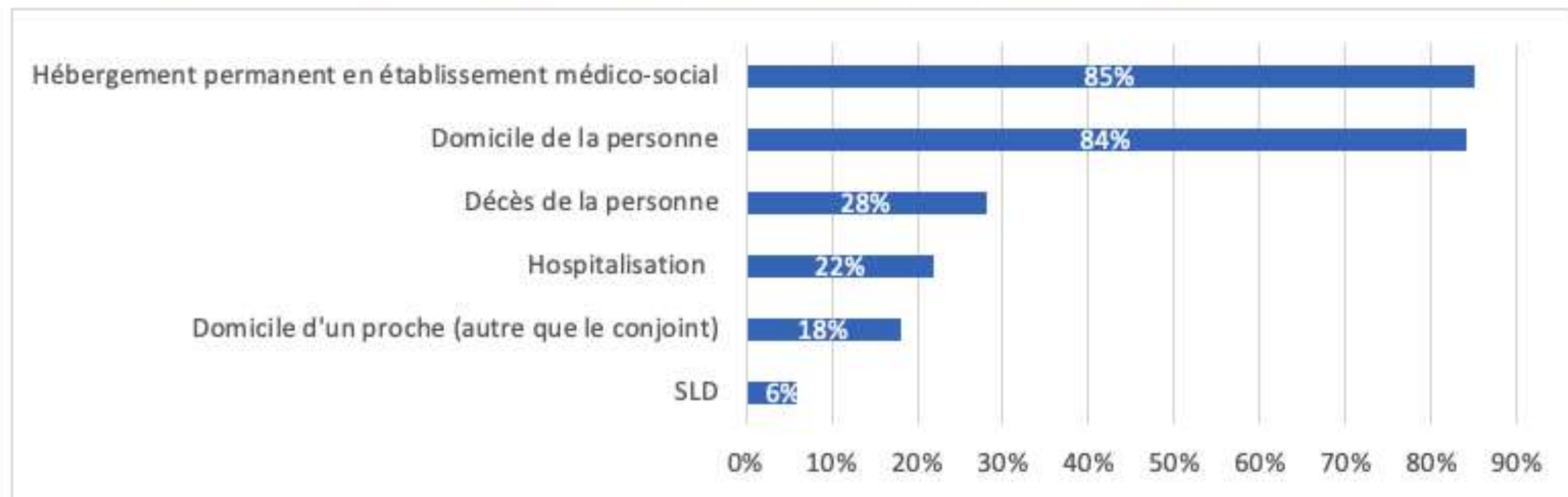
« veiller à préserver l'autonomie de la personne âgée, soit pour préparer le retour à domicile, soit pour préparer une entrée en EHPAD » (circulaire de 2011).

Principaux résultats des enquêtes menées

- La durée des séjours
- L'admission
- Les résidents de l'HT
- Les locaux
- Des pratiques très disparates autour du PPA
- Les effets de l'HT sur les personnes, du point de vue des aidants
- **Les sorties à l'issue de l'HT**

Hébergement permanent et domicile, les principales destinations de sortie

Graphique 15 : Principales destination de sortie à l'issue d'un séjour d'HT cités par les répondants



Sources : Enquête établissements, CREA 2021

 Enjeu autour de la préparation de la sortie à l'issue du séjour.

Une minorité d'établissement déclarent avoir mis en place un dispositif de préparation du retour au domicile (43 %)

Moins d'un tiers transmettent des bilans de séjour aux familles et aux professionnels intervenant au domicile

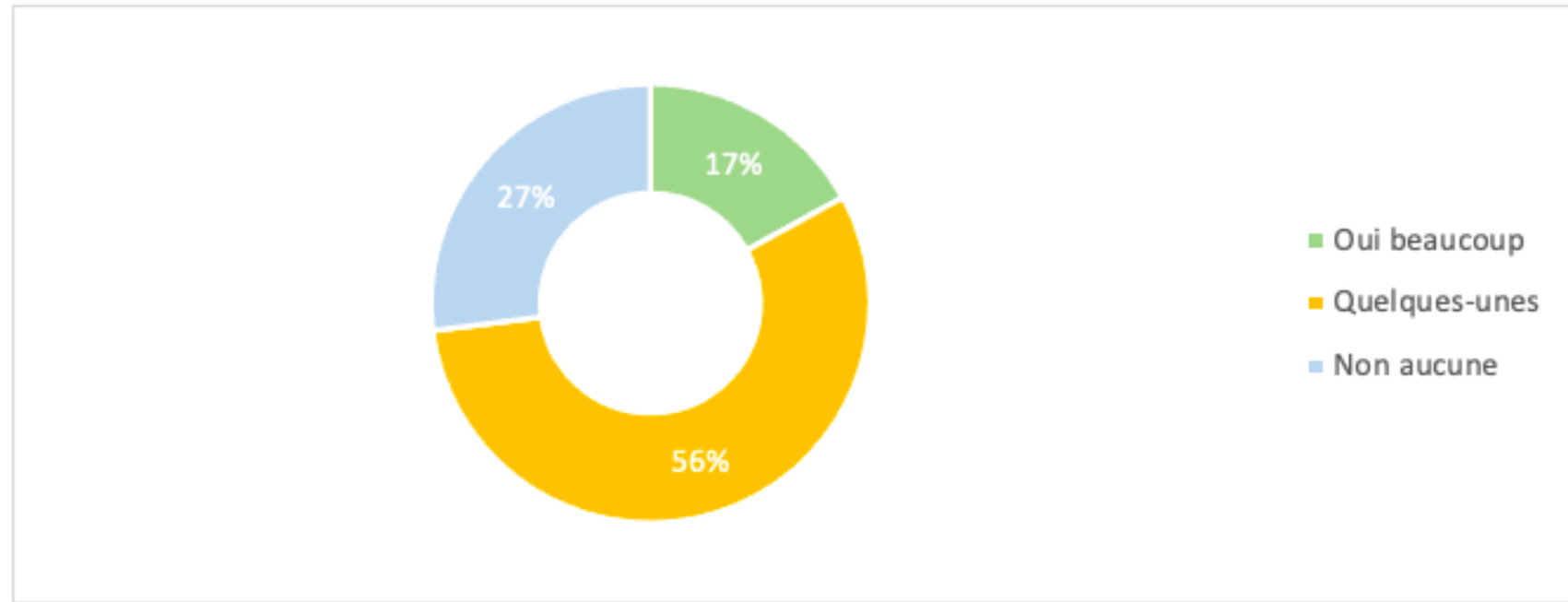
Une majorité d'établissements n'ont pas de référent-coordonnateur de l'HT identifié (47 %, NR : 10 %)

Principaux résultats des enquêtes menées

- La durée des séjours
- L'admission
- Les résidents de l'HT
- Les locaux
- Des pratiques très disparates autour du PPA
- Les effets de l'HT sur les personnes, du point de vue des aidants
- Les sorties à l'issue de l'HT
- **La prise en compte des aidants**

¾ des aidants avaient des inquiétudes ou des préoccupations à l'idée de recourir à l'HT

Graphique 18 : Aviez-vous des inquiétudes ou des préoccupations à l'idée de recourir à l'HT ?



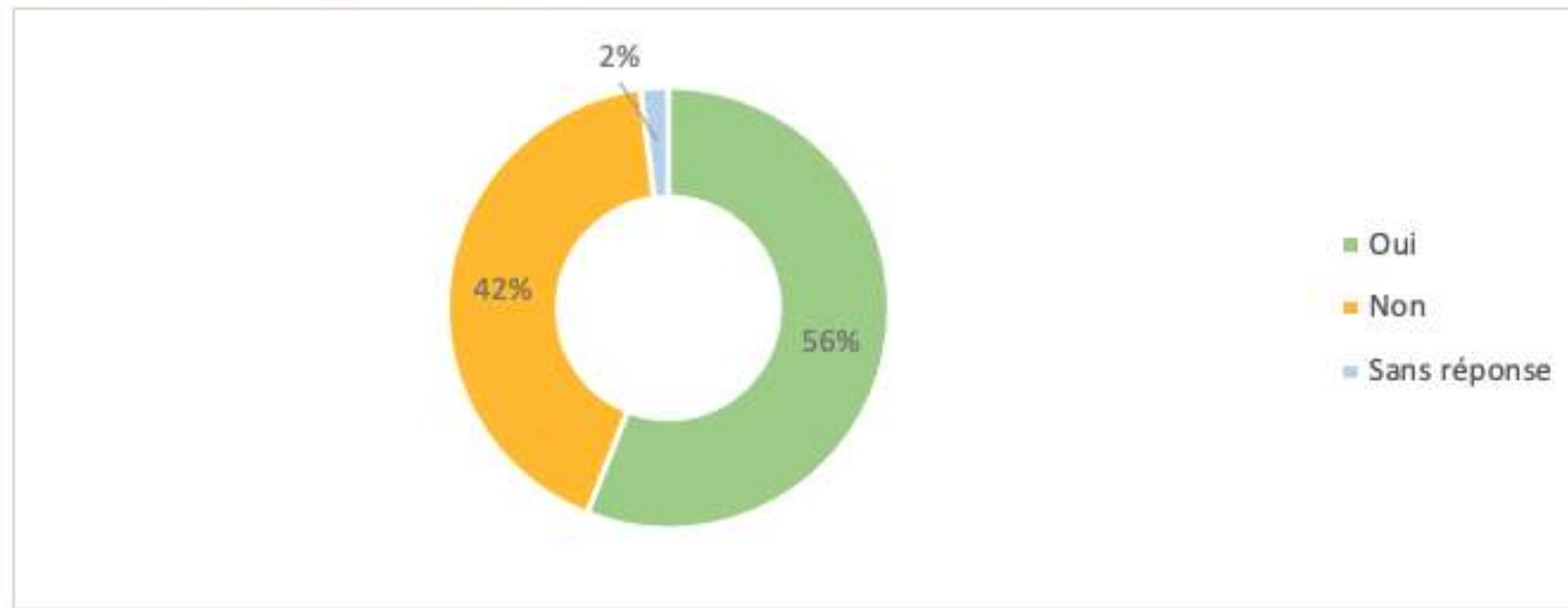
Sources : Enquête aidants, CREAI 2021

- **Peur que mon proche se sente abandonné, qu'il refuse d'y aller (71 %)**
- **Peur que mon proche y perde ses repères (69 %)**
- **Peur que son état de santé physique et mentale se détériore lors du séjour (57 %)**
- **Peur que mon proche ne soit pas suffisamment accompagné (51 %)**
- **Peur de confier mon proche à une structure (26 %)**
- **Peur que cela coûte cher (23 %)**
- **Peur que ce soit compliqué à organiser (23 %)**

Une majorité d'aidants souhaitant être plus/mieux accompagné lors des démarches

67 % des aidants ont reçu de l'aide ou des conseils de professionnels lors des démarches de recherche et d'inscription en HT
33 % n'en ont pas reçu.

Graphique 19 : Auriez-vous souhaité être mieux et/ou davantage accompagné par des professionnels lors des démarches de recherche et d'inscription en hébergement temporaire ?



Sources : Enquête aidants, CREA I 2021

Des établissements proposant un accpt pour les aidants, mais peu d'accompagnement social

Mission de l'HT : « *donner des conseils ponctuels aux aidants et de les aider dans l'orientation vers les dispositifs de soutien et d'aide existant sur le territoire* » (circulaire 2011).

Le projet de service de l'HT doit être construit « *autour de la personne accueillie et de l'aidant* » (circulaire 2011).

Une majorité d'établissements proposant un accompagnement pour les aidants (soutien individuel, conseils, infos, groupes de parole...).

Mais très peu d'accompagnement social (32 % des établissements seulement)

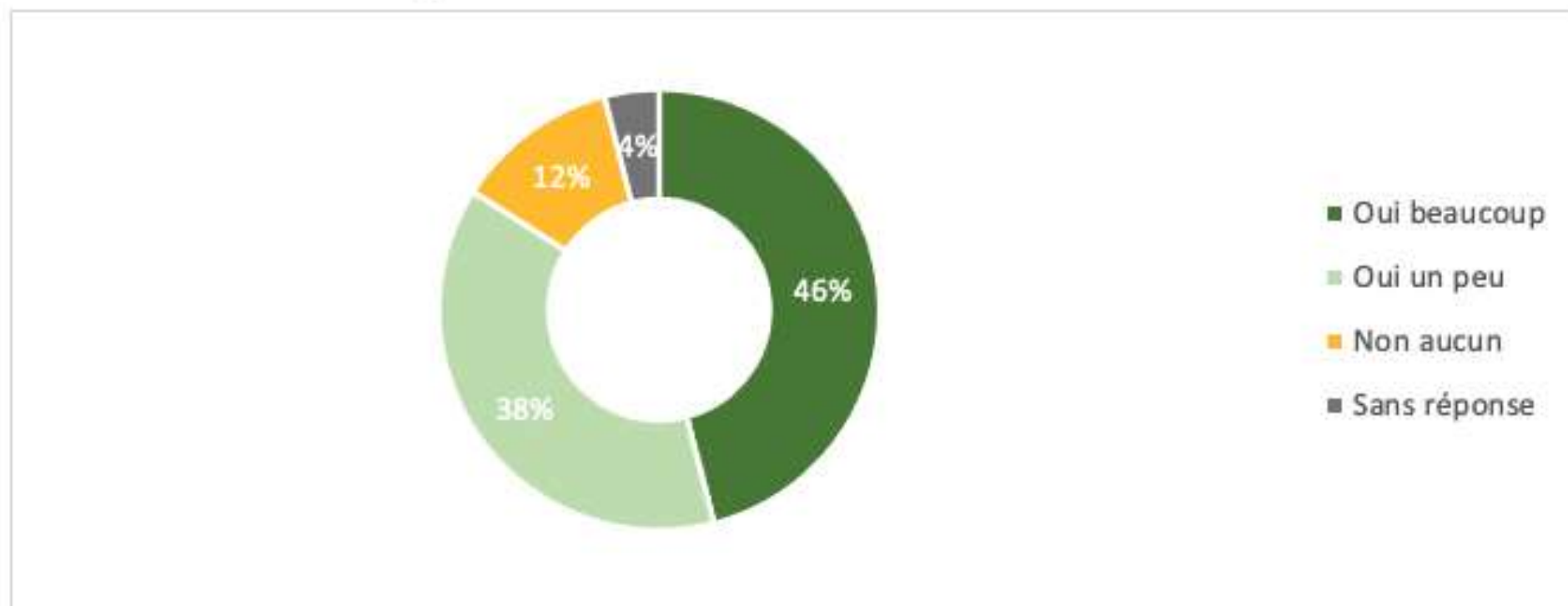
Or 42 % des aidants citent l'aide aux démarches administratives parmi les principaux points à améliorer pour l'HT.

1/3 des aidants estiment qu'il faut améliorer la communication des professionnels envers les familles sur ce qu'a fait le proche pendant la journée, son évolution, son état de santé.

21 % des aidants estiment qu'il faut améliorer la prise en compte par les professionnels de l'avis et des connaissances de l'aidant sur son proche.

Une grande majorité d'aidants estimant que l'HT a eu des effets positifs sur eux

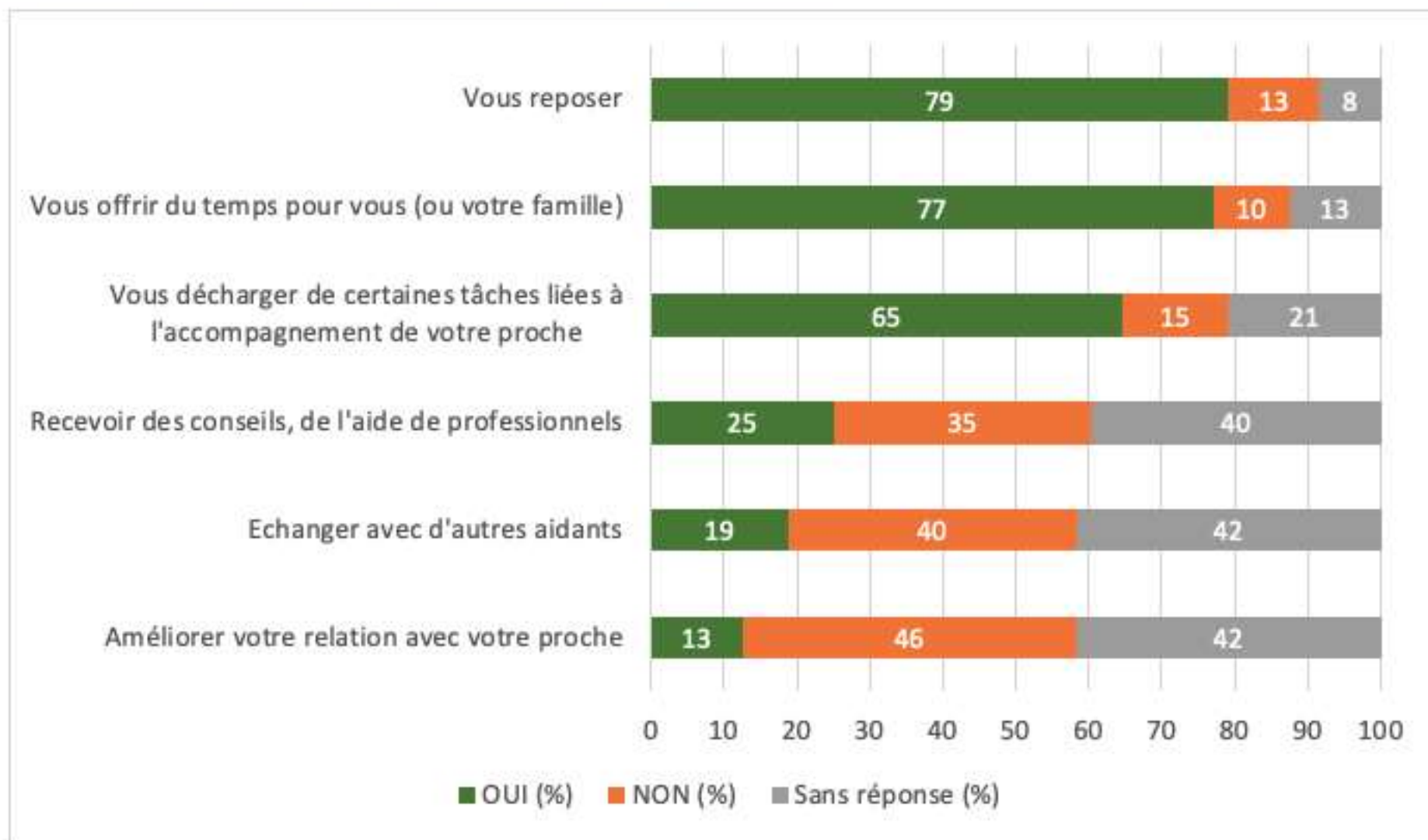
Graphique 21 : L'HT a-t-il eu des effets positifs sur vous et/ou votre famille ?



Sources : Enquête aidants, CREAL 2021

Une grande majorité d'aidants estimant que l'HT a eu des effets positifs sur eux

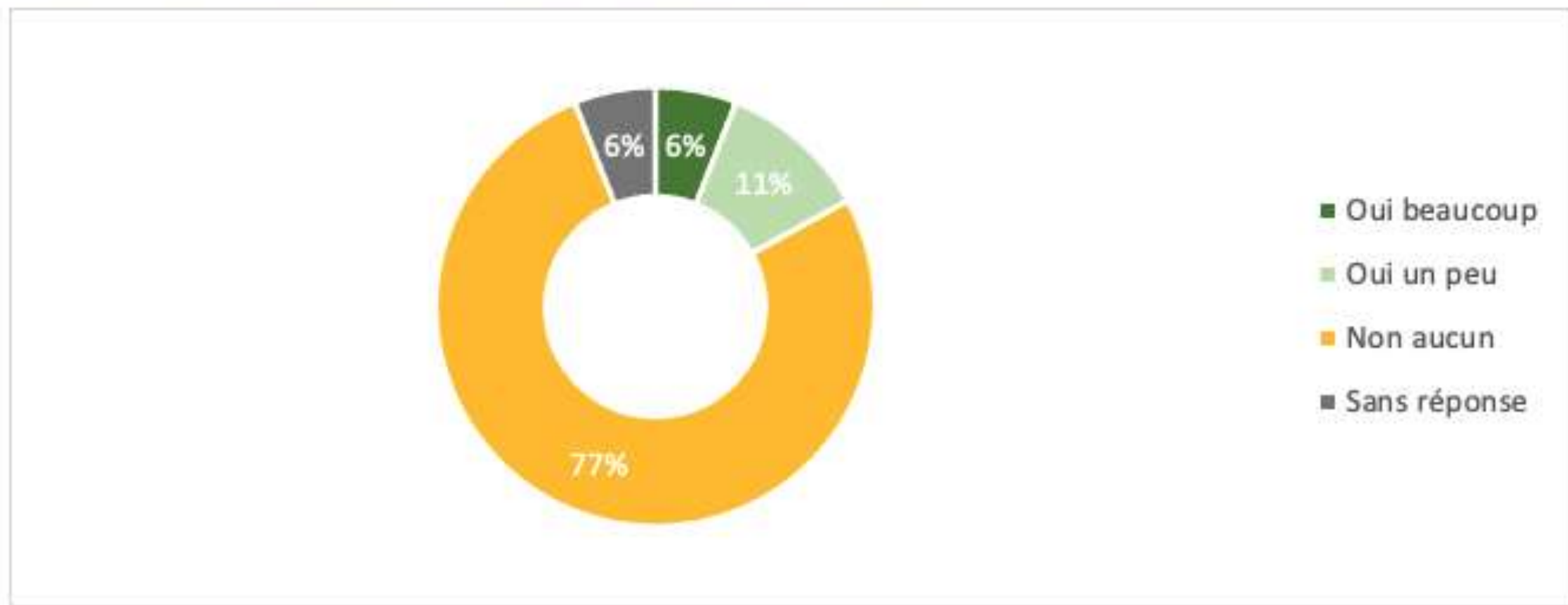
Graphique 22 : Le séjour de votre proche en HT a-t-il permis selon vous de...



Sources : Enquête aidants, CREAL 2021

17 % d'aidants estimant que l'HT a eu des effets négatifs sur eux

Graphique 23 : L'HT a-t-il eu des effets négatifs sur vous et/ou votre famille ?



Sources : Enquête aidants, CREAL 2021

Principaux axes d'amélioration de l'HT selon les aidants

- L'information sur l'offre en HT (58 %)
- Les délais d'attente (44 %)
- L'aide pour faire les démarches administratives (42 %)
- Le coût de l'HT (35 %)
- Les activités proposées pendant le séjour (33 %)
- La communication des professionnels avec les familles sur ce qu'a fait le proche pendant son séjour, son évolution... (33 %).



Prendre en compte l'aidant dont le proche séjourne en HT, lui proposer un accompagnement adapté en amont, aval et pendant le séjour

= Intégrer l'HT à la politique de soutien aux aidants

Mieux accompagner et faciliter les démarches administratives => pour éviter le non recours ou le recours tardif au dispositif

Principaux résultats des enquêtes menées

- La durée des séjours
- L'admission
- Les résidents de l'HT
- Les locaux
- Des pratiques très disparates autour du PPA
- Les effets de l'HT sur les personnes, du point de vue des aidants
- Les sorties à l'issue de l'HT
- La prise en compte des aidants
- **Le coût de l'HT pour les résidents et les familles**

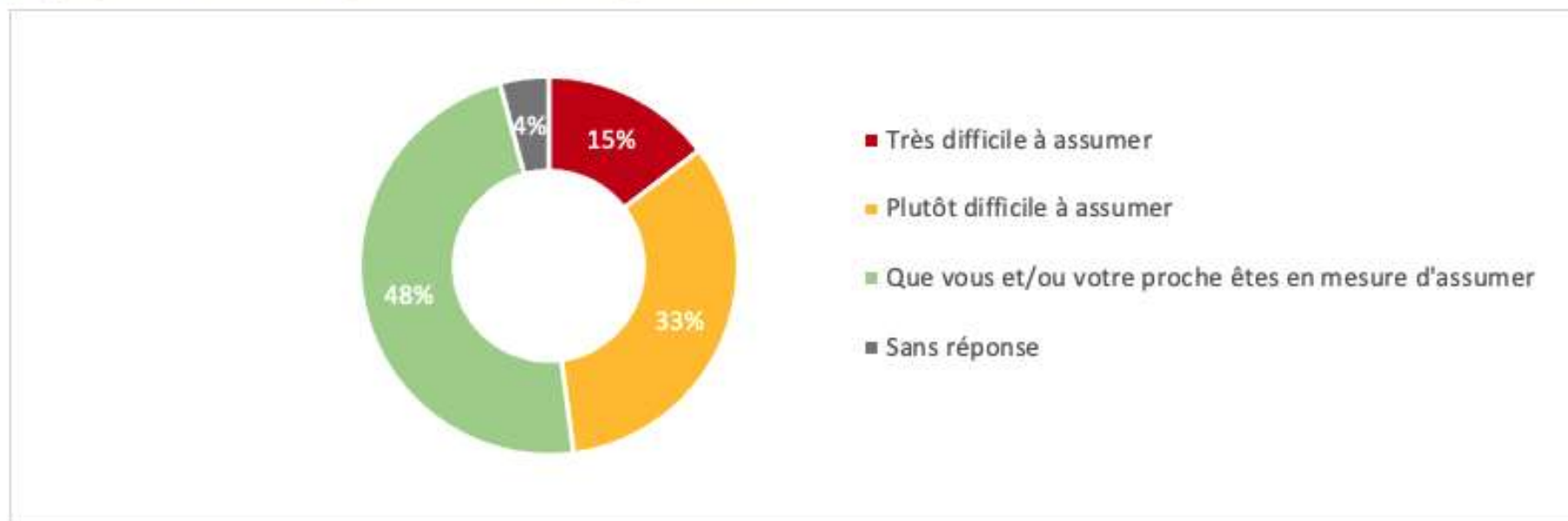
Les retours des établissements

42 % des établissements mentionnent le coût de l'HT pour les familles parmi les principales difficultés concernant le fonctionnement de l'HT.

Insistent sur la nécessité de soutenir financièrement les personnes n'ayant pas les moyens de recourir à l'HT

Les retours des aidants

Graphique 24 : Le coût du séjour en HT est une charge financière...



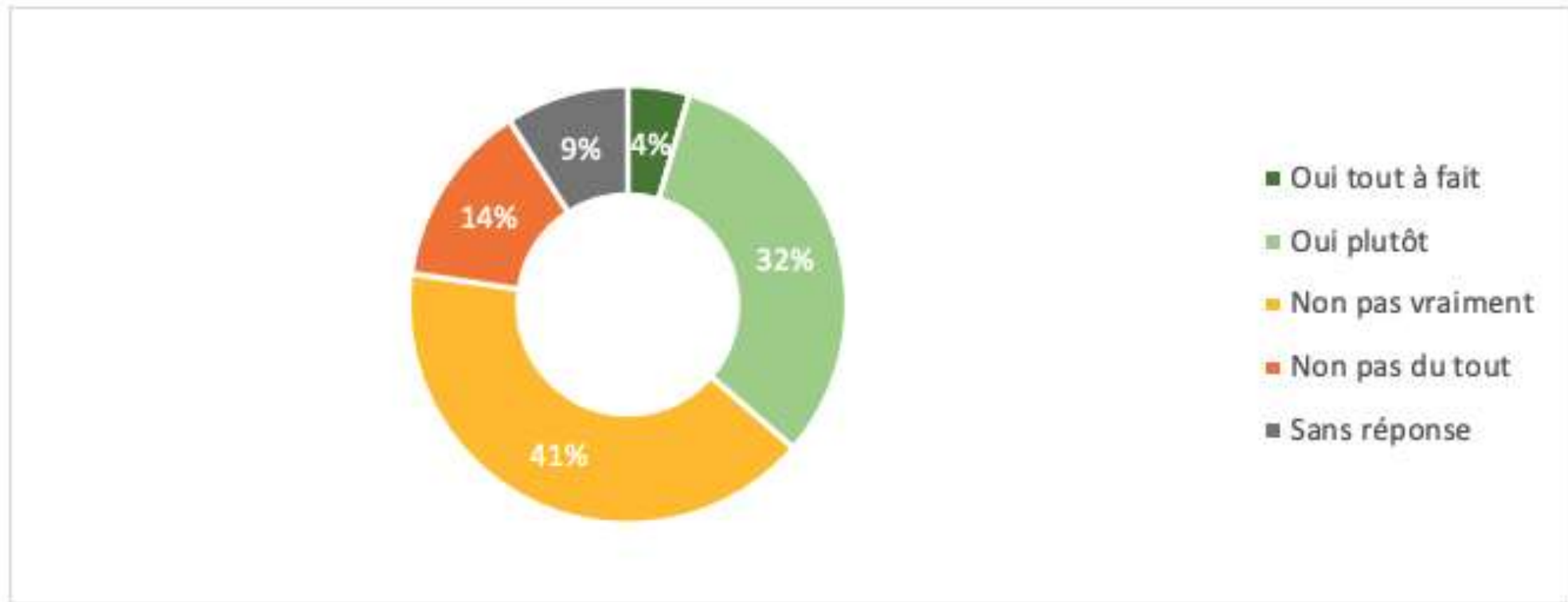
Sources : Enquête aidants, CREAI 2021

Les retours des aidants

46 % des aidants ont reçu des aides financières pour couvrir les frais du séjour.

44 % n'en ont pas reçu.

Graphique 25 : Les aides perçues pour couvrir les frais de l'HT vous semblent-elles suffisantes ?



Sources : Enquête aidants, CREA 2021



Enjeu autour de l'accessibilité financière de l'HT: problématique du reste à charge largement soulevée par les aidants, les établissements, les partenaires et les services départementaux.

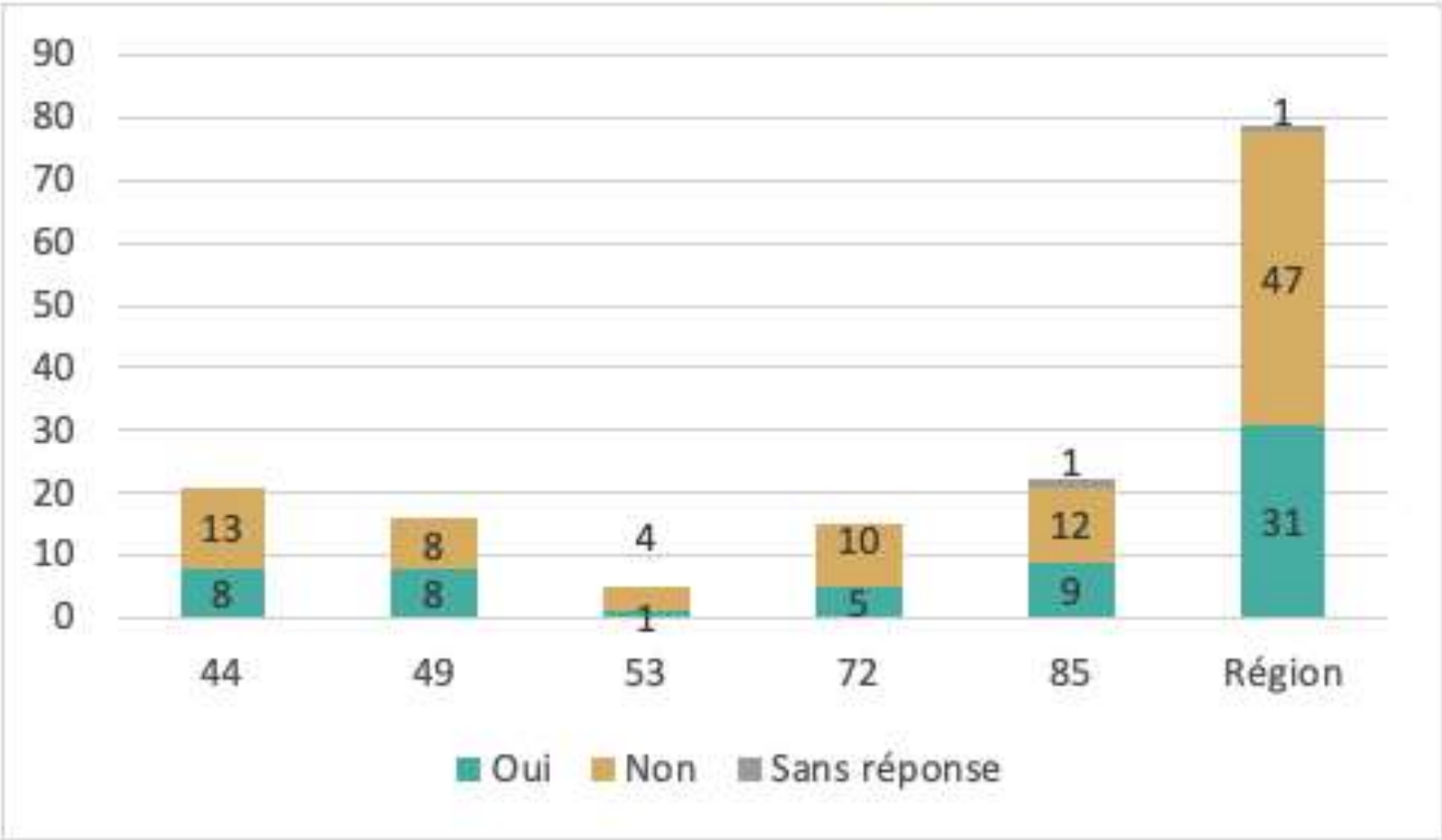
Améliorer l'accessibilité financière de l'HT pour tous, y compris personnes non bénéficiaires de l'APA: meilleure solvabilisation de l'HT par les plans d'aides, évolution des réglementations départementales sur l'aide sociale applicables à l'accueil temporaire...

Principaux résultats des enquêtes menées

- La durée des séjours
- L'admission
- Les résidents de l'HT
- Les locaux
- Des pratiques très disparates autour du PPA
- Les effets de l'HT sur les personnes, du point de vue des aidants
- Les sorties à l'issue de l'HT
- La prise en compte des aidants
- Le coût de l'HT pour les résidents et les familles
- **La valorisation de l'activité d'HT au sein de la structure**

39% (n31) des répondants rencontrent des difficultés de taux de remplissage

Graphique 26 : L'HT rencontre-t-il des difficultés concernant le taux de remplissage ?



HT 5 à 9 places = 58 % déclarent des difficultés

HT < 5 places = 35 %

HT > 10 places = 40 %

Sources : Enquête établissements, CREA 2021

40% des répondants rencontrent des difficultés de taux de remplissage

Éléments d'explication selon les répondants :

- Manque de disponibilité des places au moment où la personne en a besoin
- Manque d'adéquation entre la demande des personnes (svt hgt permanent) et les objectifs de l'HT
- Manque de demandes, souvent variable selon les périodes
- Gestion difficile de l'HT, manque de temps à y consacrer
- Coût important pour les aidants
- Crise sanitaire

Regards sur le coût de l'HT

Les Services départementaux reconnaissent des difficultés au sein de certains établissements à assurer un taux d'occupation des places satisfaisant.

Plusieurs dpt observent une amélioration générale des taux d'occupation ces dernières années.

Certains CD se sont saisis de la tarification comme levier d'action pour agir sur les taux d'occupation (ex: système incitatif de financement complémentaire conditionné à un taux d'occupation minimum).

Pour les établissements répondants :

Caractère inadapté du coût à la place

Déséquilibre entre ce coût à la place et le travail requis (organisation, temps, moyens) pour des périodes de séjour courtes.

Augmentation des demandes concernant des personnes + dépendantes, avec un coût à la place inadapté.

 **Enjeu autour de la valorisation budgétaire de l'HT:** une activité qui doit être rendue plus attractive et moins génératrice d'insécurité pour les gestionnaires (ex: systèmes incitatifs de tarification).

Nécessité d'une étude de coût exhaustive pour vérifier l'adéquation avec les charges réelles

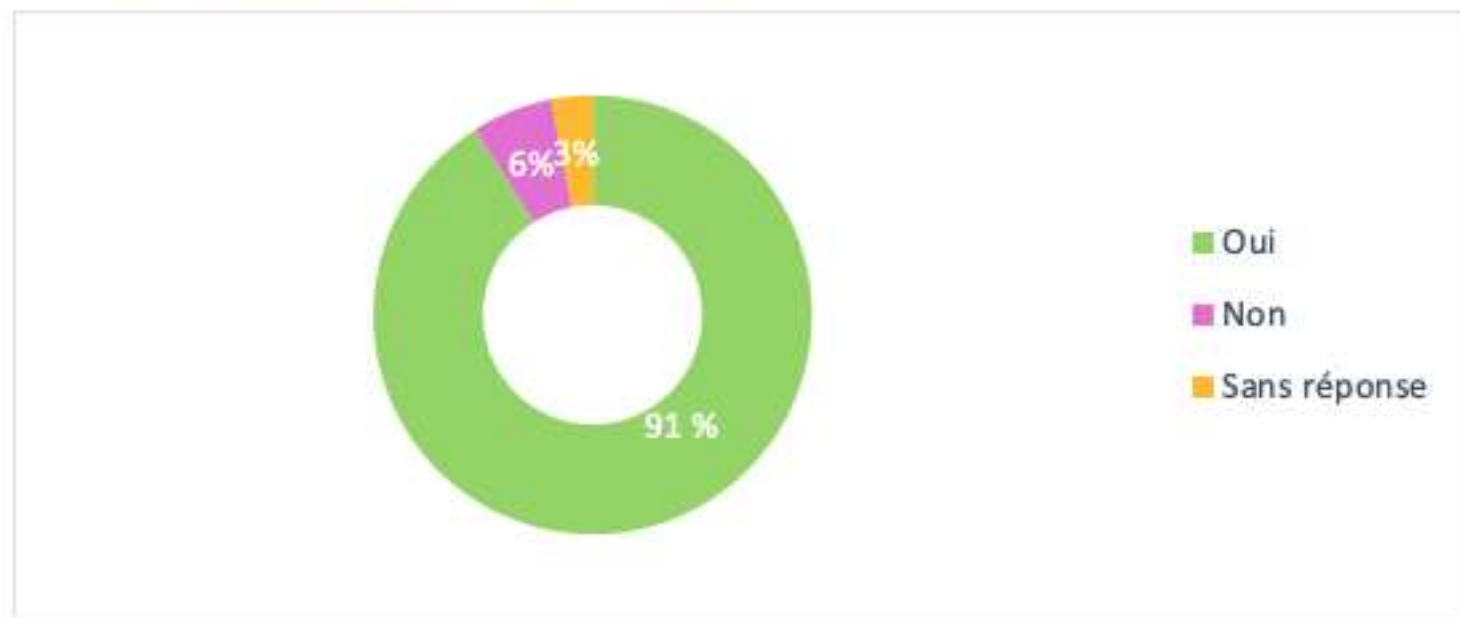
La place de l'HT au sein du projet de service

Circulaire de 2011 préconise le développement « *d'hébergements temporaires bénéficiant d'un vrai projet de service autour de la personne accueillie et de l'aidant* ».

Missions et modalités de l'HT $\neq$ celles de l'hébergement permanent

➔ **Il importe que les spécificités de ce mode d'accueil temporaire puissent être prises en compte**

Graphique 27 : L'HT est-il mentionné dans le projet d'établissement ?



Sources : Enquête établissements, CREA 2021

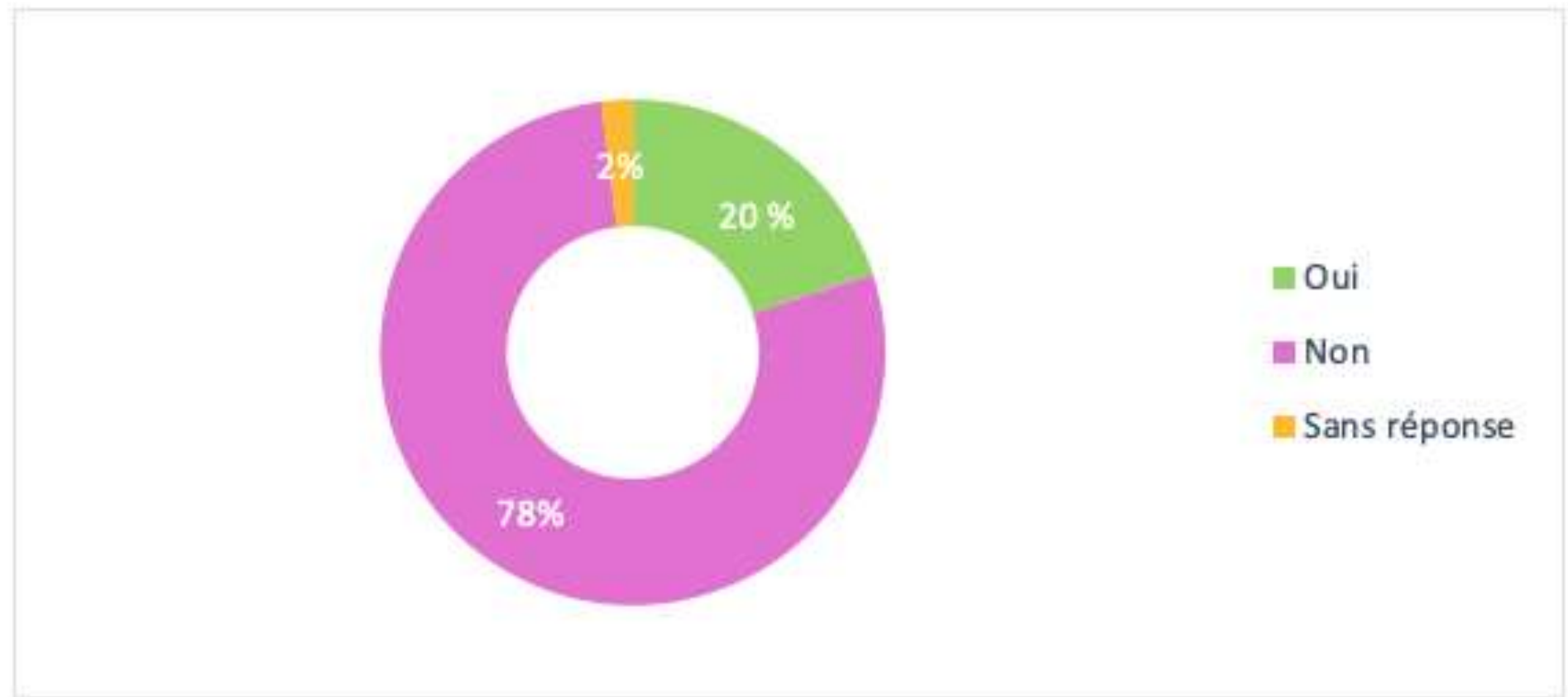


Figure 30 : L'HT fait-il l'objet d'un projet de service dédié ?

Sources : Enquête établissements, CREAL 2021

20 % ont un projet de service spécifique : 6 en Vendée, 4 en Maine et Loire, 4 en Loire Atlantique, 1 en Mayenne, 1 en Sarthe, avec des capacités d'accueil très variables

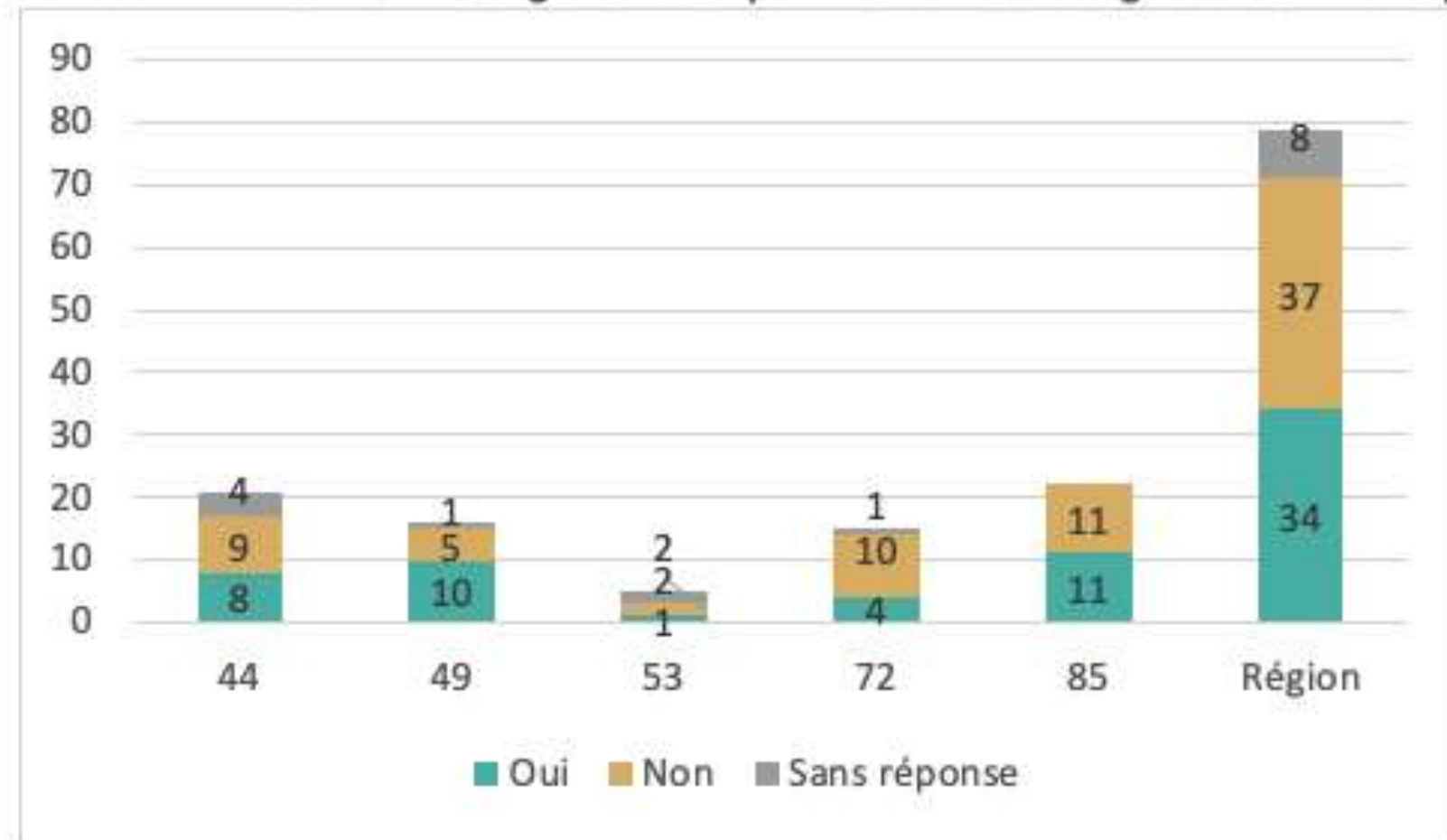


Favoriser la mise en place de projet de service spécifique à l'HT (dès lors qu'une certaine capacité est atteinte)

Favoriser l'appropriation des spécificités de l'HT par les équipes.

Une majorité de répondants sans référent-coordonnateur de l'HT, surtout quand < 5 places

Graphique 28 : Un référent-coordonnateur de l'hébergement temporaire a-t-il été désigné au sein de l'équipe ?



Sources : Enquête établissements, CREAL 2021

Plus 1/3 des répondants confrontés à des difficultés de recrutement, absentéisme, épuisement

41 % = difficultés de recrutement

37 % = difficultés d'absentéisme

33 % = sentiment d'épuisement

22 % = turn-over important

Impacts: ralentissement, voire suspension des admissions

Dégradation de la qualité d'accompagnement



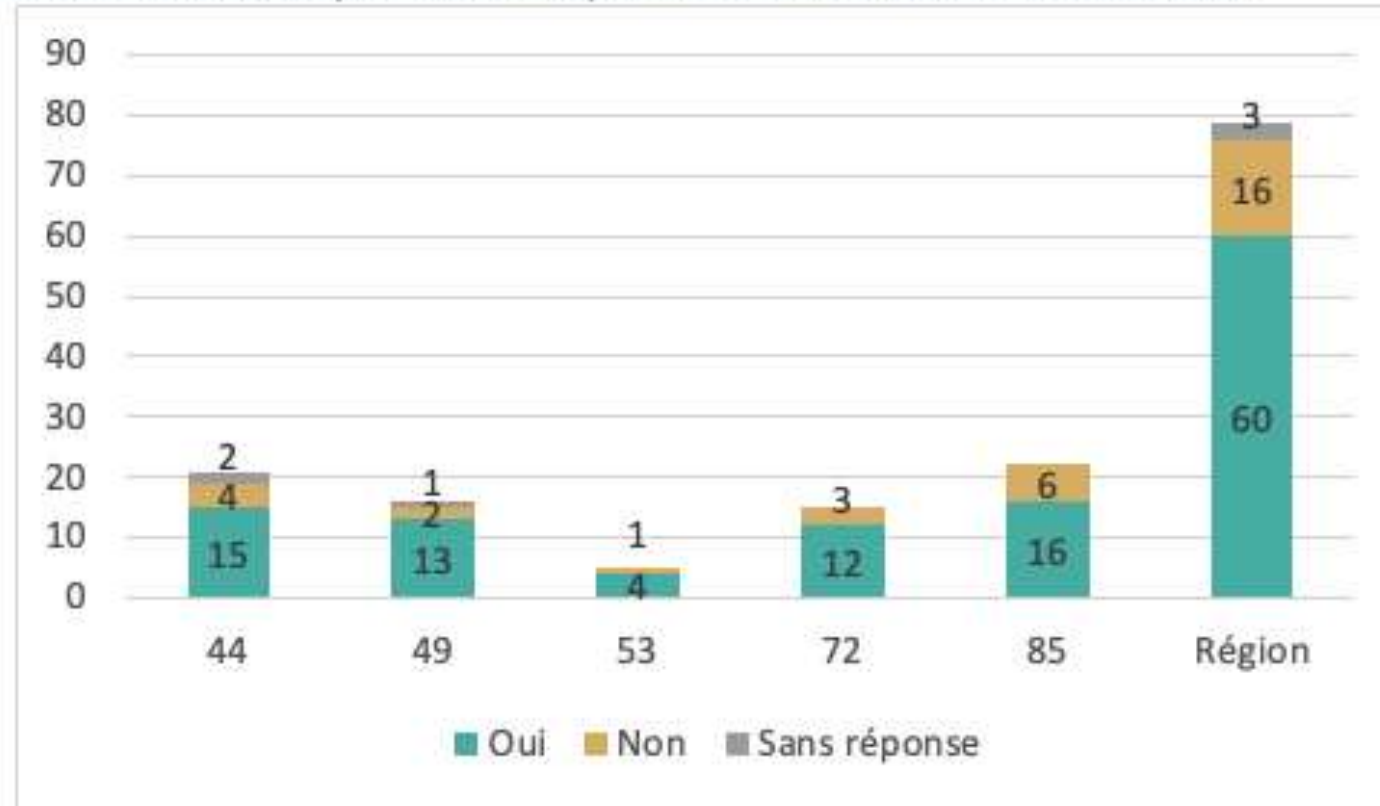
Avoir des équipes dédiées et en nombre suffisant pour mettre en œuvre le dispositif d'HT

Principaux résultats des enquêtes menées

- La durée des séjours
- L'admission
- Les résidents de l'HT
- Les locaux
- Des pratiques très disparates autour du PPA
- Les effets de l'HT sur les personnes, du point de vue des aidants
- Les sorties à l'issue de l'HT
- La prise en compte des aidants
- Le coût de l'HT pour les résidents et les familles
- La valorisation de l'activité d'HT au sein de la structure
- **Partenariat et visibilité de l'offre**

20 % des répondants estiment ne pas être suffisamment bien identifiés

Graphique 29 : Pensez-vous que votre offre en hébergement temporaire est suffisamment bien identifiée par les professionnels et services du territoire en contact avec votre public-cible et pouvant orienter vers votre structure ?



Sources : Enquête établissements, CREAL 2021

5 à 9 places : + concernés par cette difficulté

Professionnels à sensibiliser en priorité = les médecins, les services d'aide à domicile, les ASS

Des partenariats à développer pour ancrer l'HT dans une logique de parcours

Circulaire de 2011 : identifie déjà le manque de connaissance de l'offre par les publics et les professionnels comme un obstacle au développement de l'HT.



Nécessité de travailler avec les partenaires en amont et en aval de l'HT pour que ce temps d'accueil temporaire puisse s'inscrire dans une logique de parcours.

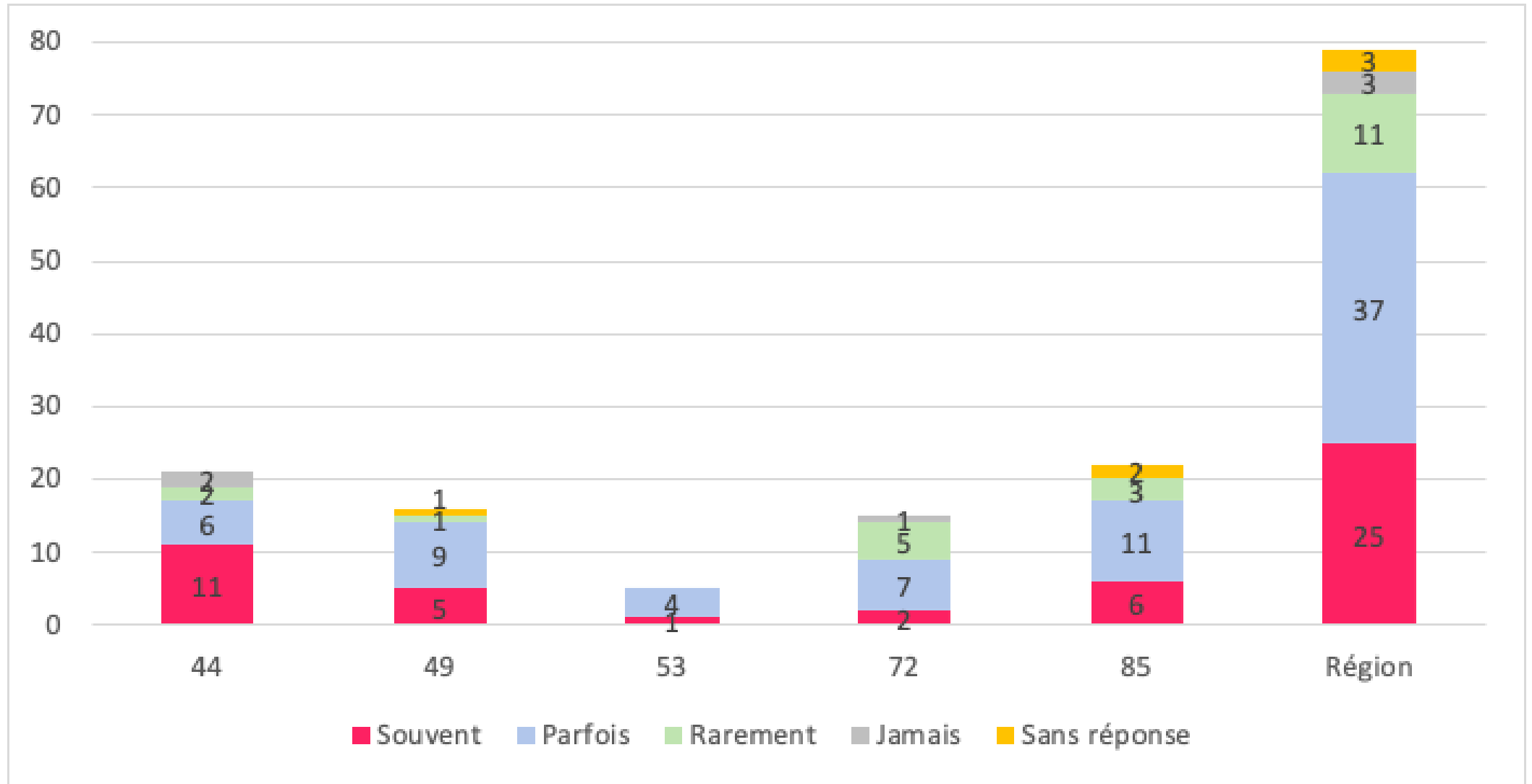
- ➔ Importance d'une meilleure identification du rôle de l'HT par les partenaires, pour qu'il puisse être proposé au bon moment.
- ➔ Effort de communication nécessaire : 58 % des aidants estiment que l'information sur l'offre en HT est un point à améliorer.

Principaux résultats des enquêtes menées

- La durée des séjours
- L'admission
- Les résidents de l'HT
- Les locaux
- Des pratiques très disparates autour du PPA
- Les effets de l'HT sur les personnes, du point de vue des aidants
- Les sorties à l'issue de l'HT
- La prise en compte des aidants
- Le coût de l'HT pour les résidents et les familles
- La valorisation de l'activité d'HT au sein de la structure
- Partenariat et visibilité de l'offre
- **L'accueil d'urgence**

1/3 des répondants souvent sollicités pour de l'accueil d'urgence et presque 1 sur 2 parfois

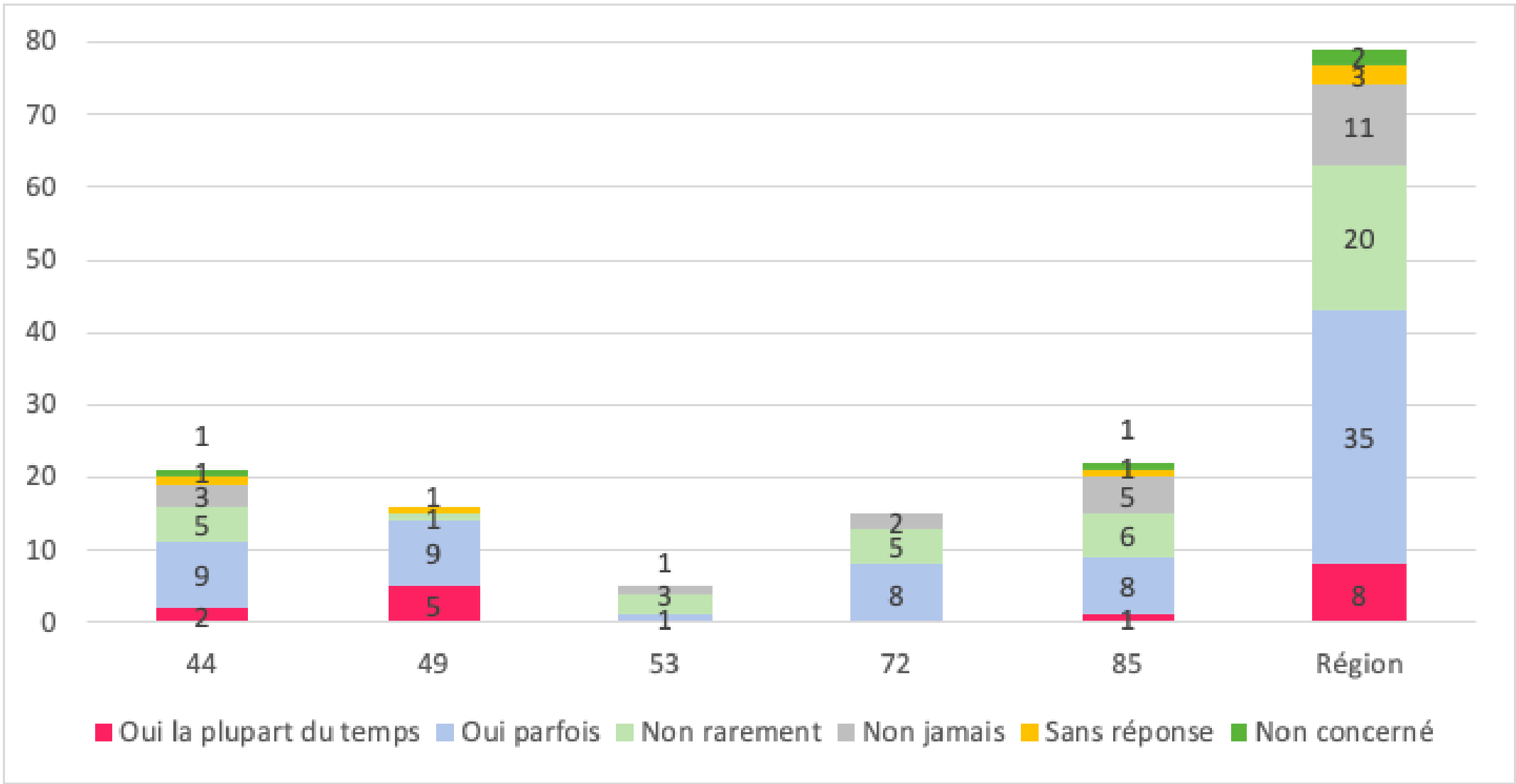
Graphique 31 : Nombre d'établissements sollicités pour de l'HT d'urgence, selon la fréquence



Sources : Enquête établissements, CREAL 2021

Seuls 10 % des répondants peuvent répondre la plupart du temps aux demandes d'urgence

Graphique 32 : Êtes-vous en mesure de répondre aux sollicitations pour de l'accueil d'urgence ?



Sources : Enquête établissements, CREA 2021

Les principales difficultés rencontrées concernant l'accueil d'urgence

- Avoir un lit disponible (72 %)
- Obtenir des renseignements sur la situation médicale de la personne (49 %)
- Recueillir le consentement de la personne (49 %)
- S'assurer que la solution proposée correspond aux besoins de la personne (38 %)
- Absence du médecin certains jours pour donner son avis et/ou valider l'admission (35 %)
- Préparer le résident à son entrée en HT afin d'éviter de le perturber (33 %)

Les pistes d'amélioration évoquées par les répondants concernant l'accueil d'urgence

- Avoir une place vacante dédiée à l'accueil d'urgence
- Bénéficier d'une reconnaissance financière pour cet accueil d'urgence et être dédommagé lorsque la chambre n'est pas occupée
- Renforcer les liens avec les partenaires pour mieux anticiper l'entrée de la personne en urgence
- Créer des places supplémentaires d'HT pour pouvoir proposer des chambres en urgence
- Proposer des structures dédiées à l'HT d'urgence
- Augmenter la présence du personnel soignant au sein des structures pour pouvoir gérer les situations d'urgence
- Importance à ce que ces places d'urgence soient bien identifiées par les acteurs du territoire

CD : reconnaissent la nécessité de travailler davantage ce sujet pour offrir des solutions concrètes.

Aidants : quelques témoignages de difficultés à trouver rapidement une place dans l'urgence



Construire des solutions concrètes : une nécessité largement soulignée par l'ensemble des répondants

Réflexion à mener sur les modalités de financement de l'accueil d'urgence, en tenant compte de l'incertitude que cette activité occasionne pour les gestionnaires

Merci de votre attention,

Place aux questions, remarques, compléments...